

LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST



Photos gracieuseté

L'AVENIR DE LA FORÊT : UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

À lire en page 14

150 000 \$ pour le CAPACS
d'Abitibi-Ouest
page 6

Un nouveau livre pour
Guillaume Rivest
page 5

18 mars 2026 • Volume 35 N° 11 • GRATUIT



Consommat+

Le service et la qualité avant tout !

330, rue Principale | La Sarre, 819-333-3008

Lun. au ven. - 8h à 20h | Sam. - 8h à 18h | Dim. - Fermé

**TIRAGE DE
PÂQUES !**

À l'achat de 25 \$ et plus, courez
la chance de gagner ce
GROS LAPIN EN CHOCOLAT.

Le cadeau parfait pour célébrer
Pâques... ou pour les dents sucrées.



Le tirage
aura lieu le
2 avril



Testament notarié : s'informer et mieux décider.

On planifie nos assurances, nos placements, notre retraite, mais trop souvent la préparation d'un testament passe au second plan. Pourtant, sans testament clair, ce n'est pas vous qui décidez, c'est la loi.

En 2026, une réalité s'impose : les familles sont recomposées, les patrimoines plus complexes, les situations plus diversifiées. Les notaires sont de plus en plus sollicités, en région comme en ville. Les délais peuvent être plus longs pour avoir un rendez-vous. Résultat ? Mieux vaut planifier tôt et surtout arriver préparé.

Pourquoi un testament notarié ?

1 Pour exprimer clairement vos volontés et faciliter la vie de vos héritiers.

Conseil : méfiez-vous des formulaires préremplis en ligne. Un document standardisé ne tient pas compte de votre réalité familiale, fiscale ou entrepreneuriale.

2 Pour éviter les mauvaises surprises.

Un testament non notarié pourrait contenir des dispositions incompréhensibles, illisibles ou incompatibles avec la loi, ou être incomplet. Il pourrait être perdu, modifié ou détruit.

3 Pour économiser temps et argent.

- Réduire l'impôt payable au décès.
- Planifier le transfert de certains produits d'épargne (REER, CELI).
- Encadrer la gestion de l'héritage d'enfants mineurs.

Chaque testament est unique.
Les conseils du notaire le sont aussi.

Comment bien vous préparer

À avoir en main

- Documents relatifs à l'état civil.
- Bilan patrimonial : la liste de vos biens, placements et dettes, incluant tout bien situé à l'extérieur du Québec.
- Documents d'entreprise.
- Polices d'assurance-vie.
- Toute autre information demandée par votre notaire.

À réfléchir avant la rencontre

- Qui souhaitez-vous nommer comme héritiers ? Quelle part d'héritage voulez-vous leur laisser ?
- Comment partager votre héritage si l'un de vos héritiers décède ou n'est pas en mesure de recueillir sa part ?
- Qui sera responsable de régler votre succession ? Souhaitez-vous rémunérer cette personne ? Qui la remplacera au besoin ?
- Qui agira comme tuteur de vos enfants mineurs ? Souhaitez-vous rémunérer cette personne ? Qui la remplacera au besoin ?

Déconstruire les mythes

« J'ai fait un testament en ligne, c'est suffisant. »



S'il n'est pas notarié, il devra être vérifié, ce qui entraînera des délais, et pourrait contenir des clauses inadéquates.

« Je suis jeune, je n'en ai pas besoin. »



Peu importe votre âge, dès que vous avez des biens, des proches à protéger ou des volontés à exprimer, le testament devient essentiel.

« Mes proches savent ce que je veux. »



On ne pourra tenir compte de vos volontés si vous les avez exprimées verbalement ou dans une vidéo. À défaut de testament écrit et valide, c'est la loi qui prime et vos héritiers s'engageront dans un processus plus long, complexe et souvent source de tensions.

Le droit de prévoir.



Chambre
des notaires

Consultez nos aide-mémoires :
cnq.org/le-droit-de-prevoir



Près d'une centaine de personnes ont pris part au Rendez-vous économique

Le mercredi 11 mars au Centre de congrès de Rouyn-Noranda s'est déroulé le Rendez-vous économique pour les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue sous le thème **Résilience et solutions pour l'avenir**.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

Initialement, c'est le Salon Solution main-d'œuvre qui est devenu le Rendez-vous économique. À l'origine, l'événement prenait la forme d'un rendez-vous consacré principalement à la problématique de la pénurie de main-d'œuvre et aux moyens pour les entreprises d'améliorer leur productivité.

« Avec les technologies qui changent, l'évolution du contexte, les enjeux de productivité qui sont bien réels, où les organisations doivent composer avec des incertitudes économiques et sociales, on a décidé de tourner cet événement en rendez-vous économique », fait observer Mariève Migneault, directrice générale du CLDRN.

Il est important de mentionner que le Rendez-vous économique est une initiative concertée

entre plusieurs organismes, notamment le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLDRN), la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN), la Société d'aide au développement des collectivités de Rouyn-Noranda (SADC) et Services Québec. Mme Migneault mentionne que l'idée est de mettre en commun l'expertise de ces organismes pour réaliser cet événement utile pour la communauté d'affaires en Abitibi-Témiscamingue.

Une nouvelle formule pour mieux répondre

Cette nouvelle formule consistait en une demi-journée de conférences portant sur la transformation du contexte économique et les solutions d'avenir pour les entreprises. « C'est une formule qui s'adapte à la réalité des entrepreneurs. »

« Avec le Rendez-vous économique, nous voulons créer un espace où les entreprises peuvent non seulement s'informer, mais aussi établir des liens essentiels pour faire

évoluer leurs stratégies [...]. Cette rencontre est avant tout un moteur de collaboration pour bâtir une économie régionale encore plus forte et résiliente », affirme Nathalie Langlais, directrice générale de la CCIRN.

Mme Migneault précise que l'idée de cette activité du 11 mars est de démontrer une série de possibilités et d'opportunités aux entreprises leur permettant de prendre un pas de recul, d'analyser leur environnement. Elles peuvent ainsi voir en quoi consiste leur principale transformation, les opportunités puis trouver des solutions qui sont propres à elles.

Pour s'assurer de répondre aux enjeux actuels, des conférenciers de renom étaient présents et également des entrepreneurs qui apportent des solutions concrètes. « La programmation a été pensée et établie pour répondre aux besoins. »

Des présentations sur l'environnement d'affaires aux démonstrations des *tops 5* de logiciels d'optimisation de la productivité, en passant par des méthodes concrètes d'intégration des données dans les processus d'entreprise, des plateformes de gestion, le programme offrait un large éventail de contenus. Les participants ont également pu entendre des histoires à succès, et aussi des témoignages sur les défis auxquels les entrepreneurs font face, illustrant toute l'importance de la résilience entrepreneuriale. Ce fil conducteur a permis aux entreprises de mieux comprendre les enjeux actuels et de s'orienter dans un contexte en constante évolution.

Après cette demi-journée de conférence, Mme Migneault souhaite que les entrepreneurs repartent avec des pistes tangibles. « S'ils repartent avec au moins une idée, une réflexion, c'est déjà un succès. » Elle croit qu'une idée peut tout changer. Parfois, une seule idée peut faire évoluer toute l'entreprise.

Rappelons que le Rendez-vous économique pour sa première édition était ouvert à toutes les entreprises de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. « Nous souhaitons, en tant que quatre organisations réunies au sein du comité organisateur, faire de cet événement un rendez-vous annuel dont les thèmes évolueront en fonction du contexte dans lequel les entreprises seront appelées à progresser », conclut Mme Migneault.



Mariève Migneault, directrice générale du CLDRN, au moment de son allocution au nom de tous les organismes membres du comité organisateur

Photos gracielles : Patrick Rodrigue / CLD Rouyn-Noranda



Martin Deslauriers, président d'AR Mobile, lors de sa conférence portant sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus en entreprise

Une démarche consultative auprès de la population sur le Plan climat

La Ville de Rouyn Noranda franchit une nouvelle étape dans sa lutte contre les changements climatiques en amorçant l'élaboration de son tout premier Plan climat.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journalcitoyen.com

Cette initiative est rendue possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale, qui découle du Plan pour une économie verte 2030. Ainsi, les citoyens sont invités à répondre au questionnaire en ligne du 10 mars au 6 avril.

Cette démarche de participation publique a pour objectif de mieux comprendre ce que vivent les citoyens au quotidien, de cerner leurs préoccupations, priorités et besoins et d'orienter les actions à mettre en place pour améliorer la qualité de vie et la résilience du territoire. Entre autres, ce plan climat vise à mieux comprendre les risques, à réduire la vulnérabilité et à mieux préparer la collectivité face aux changements climatiques.

« Passer à l'action est la seule option qui s'offre à nous, a déclaré le maire Gilles Chapadeau. Les sécheresses provoquent des feux de forêt et nuisent à l'agriculture. Les inondations détruisent des routes et érodent les berges de nos lacs. Les changements climatiques ont des impacts réels sur nos infrastructures, nos milieux naturels et notre qualité de vie. L'adaptation est déjà commencée, mais elle doit s'accélérer. »

En ce sens, la participation de la population est essentielle pour élaborer un Plan climat adapté aux réalités locales et porteur de solutions concrètes.

Pour l'instant, il s'agit d'une première étape de la démarche. D'autres activités participatives, comme des ateliers et des échanges avec différents groupes du milieu, auront lieu dans les prochains mois.



La population de Rouyn-Noranda est invitée à se prononcer et à faire connaître ses priorités sur l'élaboration du tout premier Plan climat par la Ville.

e Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

Mercredi 18 mars 2026 | 3

**Théâtre
du cuivre**

Billetterie : du mardi au vendredi de 12 h 30 à 17 h
819 797-7133 ou au theatreducuire.ca

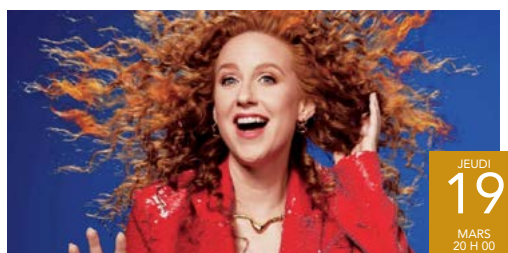


CETTE SEMAINE



ORCHESTRE SYMPHONIQUE RÉGIONAL ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Stéphane Tétreault concerto pour violoncelle d'Anton Dvořák
Mercredi 18 mars, 19 h 30
Entrée : 38 \$ - 28 \$ (ét.) - 10 \$ (12 ans et moins)
Pour sa tournée printanière 2026, l'OSR aura le grand plaisir de recevoir le merveilleux Stéphane Tétreault et son célèbre violoncelle « Stradivarius ». Il nous interprétera le grand concerto pour violoncelle d'Anton Dvořák. L'OSR jouera également La Moldau du même compositeur tchèque. En première partie, nous entendrons Isabelle Fortin dans The Lark Ascending pour violon et orchestre, du compositeur anglais Ralph Vaughan Williams.



SILVI TOURIGNY

En feu!

Judi 19 mars, 20 h
Entrée : 32 \$ - 26 \$ (étudiant)

Silvi et sa fidèle acolyte, Carole, sont plus enflammées que jamais et prêtes à non seulement vous faire rire, mais également à vous donner le goût de danser! Avec son naturel désarmant, la rouquine fait souffler un vent d'énergie et d'humour qui séduit à grands éclats de rire. Comme dirait Carole : « Pas besoin de t'avertir que tu vas avoir du fun parce que Silvi est en feu! »



FALLAIT PAS DIRE ÇA

Productions Agents Doubles

Mardi 24 mars, 19 h 30

Entrée : 42 \$ - 32 \$ (étudiant)

Fallait pas dire ça... surtout à quelqu'un de mauvaise foi! Au cours d'une fin de semaine de vacances pour fêter leurs 30 ans de vie commune, Diane et Normand ont une discussion très animée sur les problèmes et les sujets de société auxquels ils font face aujourd'hui. Dans cette comédie, cet échange de points de vue donne lieu à des répliques vives et spontanées.

D'après une pièce de Salomé Lelouch. Mise en scène et interprétée par Guylaine Tremblay et Denis Bouchard.

100 ANS DE CINÉMA À ROUYN-NORANDA UNE OEUVRE EN MOUVEMENT : BÉATRIZ MEDIAVILLA



100 ans de cinéma à Rouyn-Noranda est un projet culturel qui célèbre, tout au long de l'année 2026, le lien unique entre le cinéma, le territoire et sa population. Chaque mois, 1 à 2 projections thématiques mettront en lumière des œuvres marquantes, parfois accompagnées de discussions avec cinéastes et artisan-es d'ici.

Ce projet est porté en partenariat avec plusieurs institutions phares de la ville.
Ce projet est réalisé grâce au 100e de Rouyn-Noranda



Le dimanche 22 mars dès 13 h, vous êtes conviés dans le foyer du Théâtre du cuivre pour un moment privilégié avec la réalisatrice Béatriz Mediavilla. Cet événement s'inscrit dans la programmation anniversaire du 100e de Rouyn-Noranda, un projet d'envergure célébrant notre imaginaire collectif.

Discussion animée, 13 h : Martin Guérin s'entretiendra pendant une trentaine de minutes avec Béatriz Mediavilla sur son parcours unique et sa vision artistique.

Projections en salle : Nous nous dirigerons ensuite vers la salle pour découvrir deux œuvres marquantes de la cinéaste :

Danse avec elles (2014) : Un documentaire sensible sur l'apprentissage de la danse.

Habiter le mouvement, un récit en dix chapitres (2019) : Primé au FIFA 2021.

Venez célébrer le talent d'ici et la magie du grand écran!

DIMANCHE 22 MARS, 13 H

Entrée : 7,50 \$ (adulte) - 6 \$ (étudiant et +65 ans)
taxes et frais inclus

Membre du RÉSEAU PLUS de l'Association des cinémas parallèles du Québec
Québec



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Des rencontres pour briser l'isolement des aînés

La campagne Chère Janette de la Fondation de l'institut universitaire de Gériatrie de Montréal se veut une grande conversation entre Janette Bertrand et les aînés du Québec.

Claudie Hamelin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Fidèle à son désir d'être à l'écoute des Québécois, Janette Bertrand veut savoir comment vont les personnes âgées de 65 à 100 ans au Québec, dont elle fait elle-même partie, dans leur corps, dans leur tête et dans leur cœur. Elle souhaite connaître leurs préoccupations et les défis auxquels elles font face, qu'il s'agisse de santé, du passage du temps ou des petits et grands bobos du quotidien.

Inspirées par ce projet, Line Bélanger, agente de développement pour la démarche Municipalité amie des aînés et la Politique familiale municipale à la MRC de Témiscamingue, et Kim Morin Perron, directrice d'Alpha-Témis, ont choisi d'organiser des rencontres citoyennes autour de cette initiative.

« Tout le monde connaît Janette Bertrand, et son idée nous a semblé parfaite pour permettre aux aînés de notre région d'exprimer leurs préoccupations. En discutant ensemble, on réalise souvent que plusieurs vivent des réalités similaires et que personne n'est seul », explique Line Bélanger.

Pour Kim Morin Perron, ces rencontres représentent également une occasion importante de valoriser la parole et l'expérience de vie des personnes aînées tout en brisant l'isolement. L'expertise d'Alpha-Témis dans l'animation d'activités participatives et l'accompagnement des membres a aussi permis de créer un climat de confiance propice aux échanges.

« Lorsque la MRC nous a contactés, nous étions très enthousiastes. Collaborer avec le milieu municipal est essentiel. En unissant nos forces, nous pouvions rejoindre davantage de personnes aînées sur le territoire », ajoute Kim Morin Perron.

Plusieurs lieux de rencontre ont été choisis afin de permettre au plus grand nombre d'aînés de participer. Des discussions ont notamment eu lieu à Ville-Marie, Notre-Dame-du-Nord et Latulipe. D'autres activités sont également prévues le 17 mars à Laverlochère et le 19 mars à Fabre.

« Nous avons reçu plus d'une cinquantaine d'inscriptions. Les participants nous ont remerciés d'organiser ce type d'activités et souhaiteraient que cela se fasse plus souvent. Il y a eu des confidences et de très beaux moments de partage. Alpha-Témis avait préparé une animation imagée et dynamique. Comme plusieurs personnes âgées ne sont pas à l'aise avec Internet ou l'envoi de courriels, les rencontres en groupe ont permis de recueillir leurs témoignages, que nous avons ensuite transmis à Janette Bertrand. Chaque rencontre représente environ quatre pages de contenu que nous lui avons fait parvenir », précise Mme Bélanger.

Ces rencontres permettent également d'aller à la rencontre des personnes aînées directement dans leur milieu de vie. « Nous voulions que la participation soit simple et inclusive afin que chacun puisse prendre part à la discussion, peu importe son aisance avec les outils numériques. La réduction de la fracture numérique fait aussi partie de notre mission », explique Kim Morin Perron.

Au printemps 2026, Janette Bertrand répondra aux préoccupations recueillies à travers la province avec l'aide de spécialistes et de chercheurs de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Des capsules vidéo seront diffusées afin d'offrir des conseils et des pistes de solutions concrètes aux principaux enjeux soulevés.

Payer à coups d’aventures

Le 18 mars 2026 marque la sortie en librairie du premier livre de Guillaume Rivest, *Payer : Aventures en canot* publié chez Parfum d’encre.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Étant en équilibre entre les témoignages personnels et la technique du canot, le livre devient un outil de base inspirant la sortie en plein air... en canot. «Au Québec et au Canada, on a probablement le plus beau terrain de jeu au monde pour les sports payables. Et on a les plus belles rivières sur la planète.»

À quelques jours de la parution, l’auteur se dit content. «J’ai hâte de voir le livre sortir et que les gens l’aient dans les mains, de voir comment il va être accueilli par le milieu, particulièrement par les gens de l’Abitibi-Témiscamingue, parce que toute ma carrière de canoteur est là. C’est une fierté de mettre ça de l’avant. Ça faisait longtemps que je voulais un projet de livre un peu différent des autres ouvrages qui se sont faits. De l’avoir amené au bout et de voir que c’est publié et de pouvoir feuilleter les pages, c’est quand même spécial», confie d’entrée de jeu Guillaume Rivest.

Comme il l’écrit dans son livre, il rappelle le poids historique du canot pour le Québec et le Canada, et même pour les Premières Nations. «Dans ma tête, c’est un lien avec le passé, c’est un lien avec le territoire, concret. Mais on dirait qu’on a oublié à quel point c’est important, particulièrement au Québec. C’est dans notre histoire et dans notre culture. Ça reste, dans ma tête, l’objet le plus approprié pour faire du plein air, pour explorer le territoire. Juste en Abitibi-Témiscamingue, il y a 22 000 lacs et rivières. Quand on pense juste à l’idée d’explorer le territoire! On n’a pas nécessairement de grands sentiers de randonnée — on en a, mais pas partout — tandis que, quand on voit le canot comme moyen pour explorer ce qui est notre cour arrière, c’est là qu’il a toute sa pertinence, je trouve. Tout est connecté, on peut se promener partout.»

Une ode au territoire qui reconnecte

Plus qu’une activité de plein air, pour lui, le canot porte à l’introspection et au retour à l’essentiel. «Je trouve qu’on a des vies qui sont extrêmement complexes, pour lesquelles on a des notifications constantes, et que ça n’arrête jamais. On est tout le temps super sollicités et c’est difficile de simplifier sa vie, je trouve. Mais quand on part en plein air, on est loin du réseau, et on se reconnecte à une part de nous qui est, je pense, essentielle.»

«Et se connecter avec le territoire, et de prendre le temps d’aller faire une expérience de plein air... on le rattache beaucoup aux sports, moi, je pense que ça dépasse largement la question sportive. Quand tu es sur une rivière comme l’Harricana à Amos, peu importe le parcours, on est sur des endroits, mais, finalement, ce sont des chemins qui sont millénaires qui ont été utilisés pendant des milliers d’années par les autochtones et les allochtones après. Quand tu es sur les sentiers de portage, c’est la même affaire.

Quand tu vas sur un site de campement sur le bord d’une rivière, bien ce site-là est possiblement existant depuis plus de 1000 ans. Parce que quand tu arrives et que tu te dis que c’est là que ça a l’air confortable pour camper, probablement que la réflexion était la même il y a mille ans, deux mille ans quand les Anicinabe passaient et regardaient la même pointe de sable», explique-t-il.

«Il y a comme cette espèce de lien-là avec le territoire et, quand tu prends le temps de partir et que tu regardes un coucher de soleil à côté d’un feu sur le bord d’un plan d’eau, ça n’a rien de sportif, mais c’est très, très introspectif. Je trouve que ça fait le tri des choses qui sont importantes et des choses qui ne le sont pas dans nos vies. Ça aide un peu à nous ancrer dans un moment présent, remettre en perspective nos vies, ce qui est essentiel et ce qui l’est moins.»



Son ami Julien l’a photographié devant sa flotte de canots, juste avant leur départ en pleine nature.

Photo gracieuseté : Julien Robert

En somme, le message général de *Payer* est de prendre conscience des risques possibles et de la sécurité à entretenir, en éprouvant du plaisir... et de se permettre de retrouver l’essentiel.

Le mot de la fin revient à M. Rivest : «L’éditrice qui n’a jamais fait de canot a lu le livre et m’a dit qu’elle voulait partir en expédition de canot cet été. C’est pas mal le sentiment général des gens qui l’ont lu.»

Le communautaire à boutte!

Claudie Hamelin | Journaliste de l’Initiative de journalisme local

Au Témiscamingue, comme ailleurs au Québec, les organismes communautaires occupent une place importante dans la vie des communautés. Par leurs services d’écoute, d’accompagnement et d’aide concrète, ils soutiennent des personnes vivant diverses difficultés et contribuent à briser l’isolement. Les organismes constatent toutefois une augmentation des demandes d’aide et des situations de plus en plus complexes, alors que les ressources financières et humaines n’évoluent pas au même rythme. C’est dans ce contexte que s’inscrit le mouvement *Le communautaire à boutte*, une mobilisation provinciale qui se déroulera du 23 mars au 2 avril. L’initiative vise à attirer l’attention sur les défis liés au financement du milieu communautaire et à rappeler le rôle que jouent ces organismes dans le filet social.

Au Témiscamingue, la mobilisation est coordonnée par la Corporation de développement communautaire du Témiscamingue, qui regroupe et soutient 27 organismes locaux par de la formation, de l’accompagnement et du soutien. «Le mouvement *Le communautaire à boutte* dénonce le sous-financement des organismes communautaires et souhaite rappeler leur rôle essentiel. Il demande notamment un financement plus stable, de meilleures conditions de travail pour les intervenants et une reconnaissance du rôle du milieu communautaire», explique Laura Morin Parent, du Centre de Femmes du Témiscamingue et porte-parole du mouvement dans la région.

Selon elle, le manque de financement a des effets concrets : augmentation des demandes d’aide, situations plus complexes et pression accrue sur des équipes déjà très sollicitées. «Les organismes doivent aussi consacrer beaucoup de temps aux démarches administratives liées aux demandes de financement, ce qui réduit parfois le temps disponible pour l’accompagnement des personnes. Dans une région comme le Témiscamingue, caractérisée par de grandes distances entre les municipalités et un accès parfois limité à certains services publics, cette réalité peut compliquer l’accès au soutien pour certaines personnes», ajoute-t-elle.

La mobilisation prendra différentes formes selon la mission et la réalité de chaque organisme. Au Québec, il y a 1000 mandats de grève de deux semaines atteints et plusieurs organismes concluront la mobilisation le 2 avril à Québec, devant l’Assemblée nationale.

«Au Témiscamingue, Selon la mission et la réalité de chaque organisme, les actions pourront prendre plusieurs formes : participation à des activités de grève ou de visibilité, organisation d’activités de sensibilisation et d’éducation populaire, rencontres avec des partenaires ou encore prises de parole publique et sur les réseaux sociaux. L’objectif est de faire connaître la réalité du milieu communautaire et de rappeler l’importance de soutenir ces organismes», explique Laura Morin Parent.

Elle précise que certains organismes, comme les maisons d’hébergement ou ceux offrant un accompagnement continu, ne peuvent suspendre leurs activités. «Ils doivent maintenir une présence constante auprès des personnes qu’ils accompagnent. Leur contribution sera donc de relayer l’information. L’important est que le plus grand nombre d’organismes puisse faire entendre sa voix, chacun selon sa réalité et ses capacités. Le milieu communautaire est essentiel à nos communautés et mérite les moyens de poursuivre sa mission», souligne-t-elle.

Au Témiscamingue, des activités de sensibilisation et de visibilité sont prévues au cours des prochains jours. Parmi celles-ci, une distribution de tracts et mobilisation locale dans différentes municipalités, ainsi qu’une participation au rassemblement régional à Rouyn-Noranda le 30 mars, une pause communautaire et une chaîne humaine à l’hôpital de Ville-Marie le 31 mars et des activités de sensibilisation et distribution de tracts à Témiscaming le 1^{er} avril.

«Les organismes ne manquent ni d’engagement ni d’expertise. Malheureusement, quand le communautaire est à boutte, ce sont souvent les personnes les plus vulnérables qui en paient le prix. Dans plusieurs cas, les organismes tiennent encore leurs services à bout de bras, avec des équipes très engagées, mais avec des ressources limitées», conclut-elle.

Cultiver l’espoir une personne à la fois

Dans un contexte marqué par des crises politiques, économiques, climatiques et sociales qui fragilisent le bien-être de la population, et particulièrement celui des jeunes, le Mouvement Santé mentale Québec a lancé le 9 mars dernier la campagne de promotion *Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!* L’objectif : cultiver le sens et l’espoir en misant sur la force des petits gestes qui, collectivement, transforment les milieux de vie, comme mentionné en communiqué de presse.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

Les tendances, en Abitibi-Témiscamingue, concernant la détresse psychologique, ont évolué depuis la période de la pandémie de Covid-19, selon Sarah Laliberté, conseillère responsable au développement de la défense des droits au RAIDDAT (Ressource d’aide et d’information en défense des droits en santé mentale pour l’Abitibi-Témiscamingue). Elle met en lumière la charge mentale qui serait de plus en plus affectée par l’augmentation des coûts de vie de base. « On parle de l’épicerie, des logements, des maisons, des transports, du gaz. Maintenant, même avec deux revenus, on commence à avoir plus de difficultés à combler les besoins de base. »

Qui plus est, alors qu’il faut souvent voyager d’une ville à l’autre pour trouver des ressources, « ce ne sont pas toutes les villes qui ont des organismes communautaires pour tous les besoins. Avec le manque de ressources, il y a le manque de places : l’attente est longue. On parle aussi du manque de personnel. Avec la pénurie de personnel, ça retarde encore plus les soins et la liste d’attente augmente », souligne-t-elle.

Ce faisant, « mon impression, c’est que plus ça va, plus on éteint juste des feux, au lieu de faire vraiment de la prévention, de prendre le besoin au début au lieu que ça devienne une crise. [...] On gère les urgences au lieu de régler les causes. Je trouve vraiment que ça ressemble à ça en région. »

L’un des outils mis de l’avant par Mme Laliberté pour se sentir mieux est la trousse qui se trouve au lien gratuit suivant : <https://mouvementsmq.ca/>. Sept astuces y



Sarah Laliberté, conseillère responsable au développement de la défense des droits au RAIDDAT (Ressource d’aide et d’information en défense des droits en santé mentale pour l’Abitibi-Témiscamingue)

sont présentées afin d’améliorer ou de maintenir sa santé mentale: agir, ressentir, s’accepter, se ressourcer, découvrir, choisir et créer des liens. « C’est souvent le petit pas que tu fais et qui va améliorer ta santé mentale, et qui fait que tu vas te sentir mieux. Il faut respecter son rythme et sa capacité, c’est important. Quand on dit « prendre soin de soi », le monde voit ça gros, mais non. C’est par les petits gestes qu’on y arrive. Par exemple, collectivement, ça peut être un groupe de famille, d’amis. Les vêtements sont rendus chers, on pourrait s’organiser un groupe d’échange de vêtements. Ou une soirée en famille où on fait à manger et on cotine ensemble », suggère-t-elle.

Également, Mme Laliberté rappelle les bienfaits du sourire. « Se promener dans la rue et faire un beau sourire à la personne qu’on croise, même si on ne la connaît pas. Juste le sourire. Souvent, on va remarquer que l’autre personne va sourire. Ça va avoir un effet boule de neige, elle va sourire à l’autre personne. » Ou l’implication bénévole qui permet de se sentir utile, d’aider les autres et de se sortir de l’isolement.

Et l’espoir dans tout ça? « L’espoir rend plus résilient, plus engagé, plus apte à résoudre les problèmes et à faire face à l’adversité. »

Et pour quelqu’un qui est à la recherche d’espoir, un conseil? « Tout le monde a eu des difficultés dans sa vie. Dans le passé, pour toi, qu’est-ce qui a fonctionné pour relever un défi? C’est sûr qu’il y a quelque chose de positif qui est arrivé, il y a une action que tu as posée [qui a été positive]. Je dirais de penser à ça. [Prendre conscience que] tu as déjà réussi et déjà surmonté, ça peut créer un espoir. Je dirais aussi de parler à ses proches », conclut Mme Laliberté.

Plus de 150 000 \$ pour soutenir la mise en œuvre d’un projet en Abitibi-Témiscamingue

La députée d’Abitibi-Ouest et adjointe parlementaire de la ministre responsable de l’Habitat, Suzanne Blais, annonce, au nom de la ministre responsable de l’Habitat et ministre responsable de la Condition féminine, Caroline Proulx, l’octroi d’un montant de 150 000 \$ au Centre d’aide et de prévention des agressions à caractère sexuel (CAPACS de l’Abitibi-Ouest) pour soutenir la mise en œuvre de son projet.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Cette initiative s’inscrit dans le cadre de l’action 1 de la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022–2027. Elle vise à soutenir des activités de sensibilisation pour le grand public ou pour certains groupes afin notamment de favoriser la reconnaissance de ces formes de violence, de contrer leur banalisation et de faire connaître les ressources.

Cette annonce donne suite à l’Appel de projets de sensibilisation en matière de violence sexuelle et de violence conjugale, à l’issue duquel plus de 200 projets ont été reçus et analysés par le Secrétariat à la condition féminine.

« Je tiens à remercier tous les organismes qui ont répondu à notre appel de projets. Leur engagement, leur créativité et la richesse des propositions reçues démontrent à quel point ils sont mobilisés pour prévenir la violence sexuelle et la violence conjugale ainsi que pour sensibiliser les personnes qui sont touchées de près ou de loin par ces problématiques. Avec ce financement, notre gouvernement leur donne un appui afin, qu’ensemble, nous puissions continuer de mener des actions pour mettre fin à ces

formes de violence, partout au Québec », déclare Caroline Proulx, ministre responsable de l’Habitat et ministre responsable de la Condition féminine.



Suzanne Blais, députée d’Abitibi-Ouest

« Je suis très heureuse de cet appui accordé à la région de l’Abitibi-Témiscamingue, qui fera une réelle différence dans notre capacité collective à prévenir la violence sexuelle et la violence conjugale. Grâce à ce financement, le CAPACS de l’Abitibi-Ouest pourra créer et renforcer des actions essentielles de sensibilisation, notamment auprès de personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité

par rapport à ces formes de violence. Je tiens à remercier chaleureusement les organismes pour leur engagement quotidien et leur contribution déterminante à la sécurité et au mieux-être de notre communauté », livre Suzanne Blais, députée d’Abitibi-Ouest et adjointe parlementaire de la ministre responsable de l’Habitat.

En somme, le gouvernement du Québec annonce un financement total de 5347 418 \$ pour soutenir la mise en œuvre de 37 projets de sensibilisation contre la violence sexuelle et la violence conjugale, dont les femmes sont les principales victimes. Les projets retenus seront mis en œuvre dans les 17 régions administratives du Québec, assurant une portée large et inclusive des actions entreprises, en cohérence avec les besoins des communautés.

Parmi les projets retenus, 16 portent sur la violence sexuelle (agression sexuelle, exploitation sexuelle ou harcèlement sexuel), 17 sur la violence conjugale et quatre abordent les deux. Dans l’ensemble, cinq ciblent les hommes ou les garçons dans une portion du projet. Des projets visent particulièrement les populations les plus susceptibles d’être exposées à la violence, notamment les femmes et les filles des Premières Nations et inuites, les personnes en situation de handicap, les jeunes, les personnes immigrantes, ainsi que celles issues de la diversité sexuelle et de genre.

Cet appel de projets constitue le deuxième mené dans le cadre de l’action 1 de la Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022–2027, bonifiée par l’Accord Canada–Québec pour contrer la violence fondée sur le sexe.

Les succès du Tandem s'enchaînent

Que ce soit avec des compagnies régionales ou métropolitaines, le Théâtre du Tandem s'associe à de nombreuses équipes, rendant son succès «immense». Le cofondateur du Tandem, Jean-Guy Côté, décortique la situation.

Joanie Dion | jdion@journallecitoyen.com

«J'ai été le cofondateur, en 1996, avec Odette Caron, qui était du Témiscamingue. On a fusionné nos deux compagnies pour former le Théâtre du Tandem, qu'on a dirigé pendant 16 ans. [...] Je suis toujours resté fort intéressé par le développement, les activités du Théâtre du Tandem. Après quelques années après la fondation du Tandem, en 2004, j'ai fondé l'Agora des Arts. Et le Tandem est un organisme en arts de la scène membre et résident de l'Agora des Arts», commence d'entrée de jeu M. Côté.

Si le Tandem et l'Agora des Arts cohabitent, il y a une nuance à faire entre les deux organismes. «L'Agora des Arts est un diffuseur. C'est une salle de spectacle.» Tandis que le Théâtre du Tandem est un organisme créateur, qui permet la création de pièces de théâtre ou de musique, notamment. Et ceci est possible à l'intérieur des murs de l'Agora des Arts.

Des succès «exceptionnels»

Ce sont «des compagnies qui ont une renommée et un rôle important dans le développement du théâtre québécois, comme le Théâtre d'Aujourd'hui, qui est une compagnie théâtrale dédiée à la création des nouveaux textes, la mise en valeur des auteurs émergents» qui s'allient au Tandem.

Entre autres, pour Querelle de Roberval, c'est une équipe de sept théâtres coproducteurs qui y travaille. «La quantité [de théâtres coproducteurs] permet deux choses : de réunir un budget vraiment plus considérable, et de rejoindre un public vraiment plus considérable aussi. C'est-à-dire le public du Trident, le public du Théâtre d'Aujourd'hui, le public de la Rubrique... si on fait notre pièce et qu'on la présente juste dans notre ville, il y a une limite atteinte. Si tu la fais dans six ou sept villes, ça fait beaucoup plus de public à rejoindre. Et on fait du théâtre et de la création pour parler au monde et rencontrer le public.»

Le Théâtre du Trident (Québec), le Centre national des Arts (Ottawa) et le Festival Trans Amérique (Montréal) sont de l'équipe, des institutions «de la plus haute importance pour la création théâtrale au Québec». «En plus de ces trois institutions nationales, c'est aussi fait avec trois compagnies de région : la Rubrique de Saguenay, Double Signe de Sherbrooke et le Tandem de Rouyn-Noranda. C'est rare que les compagnies de régions s'unissent pour faire un spectacle», souligne-t-il. Et le septième coproducteur ? Le Ballet Opéra Pantomime (Montréal).

Non seulement la pièce est-elle présentée à Québec, à Ottawa, à Sherbrooke et à Val-d'Or, mais une représentation sera également diffusée au Théâtre du Nord à Lille, en France, en 2027.

Par ailleurs, M. Côté écrit dans son communiqué de presse que «la pièce Fondre est coproduite par le Théâtre d'Aujourd'hui, le Tandem et le Théâtre La Marée Haute [et que] la pièce d'Isabelle Rivest et Francine Turbide, Nos mères meurent (et nous n'y pouvons rien), [a été] coproduite par le Tandem et le Théâtre des Béloufilles de Tadoussac. Après les séries de représentations dans chacun des territoires des deux compagnies, elle a été présentée à la Bourse Rideau en février dernier». Des événements qui ont pu avoir lieu grâce au travail et à la vision d'Alexandre Castonguay, selon M. Côté. «Je pense que c'est beaucoup dû à la vision du développement du théâtre d'Alexandre. Il réussit à faire des liens de cette envergure-là.»

En somme, pour Jean-Guy Côté, «la coproduction est un facteur de succès. [...] Je pense que la rencontre qu'Alexandre Castonguay a faite avec Olivier Arteau, du Théâtre du Trident, a été une rencontre artistique. Ils ont vu une grande communauté de valeurs et d'intérêts. Et le Trident était coproducteur de Michelin, un succès du Théâtre du Tandem il y a trois ans et qui a fait 68 représentations en tournée au Québec. C'est exceptionnel pour une compagnie de région ! Et même pour une compagnie installée, reconnue et qui a des couvertures médiatiques à la presse nationale et tout ça, 68 représentations pour le théâtre pour adultes, c'est exceptionnel. Habituellement, on fait vingt ou trente représentations.»



Photo de la pièce Querelle de Roberval d'Olivier Arteau, une adaptation du roman de Kev Lambert du même titre.

Photo gracieuseté : Stéphan Bourgeois



LÀ

où votre voix compte

L'assemblée annuelle générale et extraordinaire de Promutuel Assurance Alta se tiendra en mode virtuel uniquement le :

JEUDI 9 AVRIL 2026, À 17 H 30
VIA LA PLATEFORME ICASTPRO DE DIGICAST

INSCRIPTION
Pour participer virtuellement à l'assemblée annuelle générale et extraordinaire, les membres doivent s'inscrire au plus tard le 6 avril 2026, à 16 h, en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur son site Web.

Pour consulter l'avis de convocation, visitez le www.promutuelassurance.ca/alta.

L'assemblée sera suivie d'un tirage de prix de présence.

PROMUTUEL
ASSURANCE
ALTA

Près d'un million de dollars injectés dans deux municipalités de la région

L'annonce a été faite de la ministre des Affaires municipales, Geneviève Guilbault, au sujet de l'attribution de 30 contributions financières réparties à travers le Québec. Deux municipalités de la région, Rémigny et Trécesson, sont touchées par ce financement.

Journaliste | journaliste@journalle citoyen.com

Le but de ce financement est d'aider les municipalités à protéger leurs milieux de vie et à assurer l'accès à une eau potable de qualité. Par ces investissements, le gouvernement du Québec soutient les municipalités qui doivent composer avec des problématiques liées aux eaux usées. Ces interventions permettront de corriger des situations qui affectent l'environnement et la qualité de vie dans plusieurs communautés.

« Notre eau est une richesse qu'il faut protéger. Quand des installations d'eaux usées ne respectent plus les normes, ce sont nos lacs, nos rivières et parfois même notre eau potable qui en subissent les conséquences. Avec ces investissements, on aide les municipalités à régler des problèmes bien réels sur le terrain et à protéger une ressource essentielle pour les Québécois, aujourd'hui et pour les générations qui suivront », a déclaré Geneviève Guilbault par voie de communiqué.

Dans le cadre du Programme d'unités individuelles de traitement de l'eau (PUIT) — pilier du Plan national de l'eau : une richesse collective à préserver — Volet 1 - Projets structurants, la municipalité de Rémigny a reçu une aide de 782 739 \$ tandis que celle de Trécesson a reçu environ 690 000 \$. Rappelons que le Volet 1 soutient des projets qui apportent une solution dont les impacts sur l'environnement sont significativement positifs et qui répondent à une problématique de contamination par des eaux usées domestiques.

Quant au Volet 2, il cible des projets de mise aux normes pour les municipalités de moins de 6500 personnes. Ce volet appuie ces municipalités dans la mise aux normes d'installations individuelles de traitement des eaux usées domestiques, sans égard à la démonstration d'une problématique de contamination d'un milieu défini. Dans ce volet, la municipalité de Trécesson a reçu un montant de 220 000 \$.



À travers cet investissement, le gouvernement souhaite protéger l'eau potable et régler des problèmes d'eaux usées dans plusieurs municipalités.

Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

Il est important de souligner que lors du dévoilement du Plan national de l'eau, Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable des Infrastructures, a pris l'engagement d'accompagner les Québécoises et Québécois afin de protéger leurs ressources en eau sur l'ensemble du territoire. Selon lui, le milieu municipal s'impose comme un partenaire de premier plan pour accompagner les citoyens dans leurs démarches.

Ensemble
Élaborons un
Plan climat pour Rouyn-Noranda

Consultation publique

Le climat change... et nos milieux de vie aussi. Notre communauté doit s'adapter aux réalités climatiques d'aujourd'hui et de demain.

Du 10 mars au 6 avril, participez au sondage en ligne.

Quelles actions allons-nous prioriser?
La parole est à vous!

votepour.ca/rouyn-plan-climat

Ville de Rouyn-Noranda

Plan pour une économie verte

Partenaire financier

Québec

Rouyn-Noranda au cœur des grands spectacles des années 1950

Charlie Deschênes | étudiante au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

La vie musicale a toujours été particulièrement active au Québec, que ce soit la musique populaire traditionnelle, la musique d'église, ou même, dans les villes, les concerts et les opéras. Dans les années 1950, Rouyn-Noranda est une ville en plein essor économique grâce à son industrie minière florissante. Une arrivée massive de travailleurs, majoritairement de jeune âge, prend place pour combler les emplois de la ville. Ainsi, le foisonnement économique lié à la vigueur du milieu minier et l'affluence de travailleurs créent une énorme demande pour du divertissement dans les villes jumelles. Dans ce contexte, les hôtels et salles de spectacle ont prospéré, car ils répondaient à la fois aux besoins d'hébergement et de loisirs. Effectivement, dans le but d'élargir leur audience, les propriétaires d'hôtels rivalisaient pour engager des artistes de haut calibre local, parfois des vedettes internationales. Cette dynamique de compétition a favorisé la venue de musiciens célèbres à Rouyn-Noranda, et ce, malgré son éloignement géographique.



«Annonce» de nombreuses prestations d'artistes de renom du Grand Ole Opry le 14 septembre 1959. Les billets se vendent 1 \$ à l'avance, 1,50 \$ à la porte et, finalement, 0,50 \$ pour les enfants de moins de 12 ans

Grand Ole Opry

L'orchestre du Grand Ole Opry de Nashville au Tennessee, qui est une émission de radio hebdomadaire en direct et en public, se présente au Centre récréatif de Noranda le 14 septembre 1959. Cet ensemble, autrefois appelé WSM Barn Dance, regroupe des artistes renommés jouant de la musique country. Dans les années 1950, l'Opry constituait un pilier emblématique de la culture américaine. Cela s'explique, car son influence dépassait largement les frontières des États-Unis. Les gens des régions du Midwest, du Sud et même du Canada se rassemblaient chaque samedi soir devant leur radio, faisant de l'émission un véritable rituel hebdomadaire.

En raison de la proximité de l'Ontario, les régions du Témiscamingue et de l'Abitibi sont plus exposées à l'influence culturelle américaine que le reste du Québec. Dès le 10 septembre 1959, la rumeur de la présence de l'orchestre du Grand Ole Opry se répand dans le journal La Frontière qui mentionne «un programme de deux heures de chants et de musique, débutant à 8 h 30 suivi d'une grande danse». Des artistes de musique country connus mondialement sont donc attendus pour performer. Ce qui agite supposément la population abitibienne au plus haut point.

Le Grand Ole Opry présente des chanteurs tels que les époux Wilma Lee et Stoney Cooper, tous deux écrivains accomplis, accompagnés de leur orchestre Clinch Mountain Clan, un groupe de musiciens aussi très reconnu, notamment en Virginie occidentale à



Le journal annonce que le chanteur d'opérette Maurice Chevalier donnera un concert au Théâtre Alexander de Rouyn le 4 et le 5 juin. Il y présente le même programme que celui donné au théâtre His Majesty's de Montréal.

l'époque. D'autres musiciens de l'époque sont également présents. Mentionnons Mike Wiseman, Grandpa Jones, l'étoile de plusieurs programmes, dont Radio Show à Warl, l'un des favoris de la station de radio locale américaine WMVA Wheeling Jamboree Big Slim, et le cowboy solitaire qui performeront eux aussi au même moment. Le journal évoque certaines compositions des Coopers qui y seront pour jouer des pièces de leur nouveau disque Big midnight special, X marks the spot, en plus d'autres de leurs chants reconnus comme Diamond Joe, I want to be loved et Come walk with me. Noranda accueille donc possiblement l'un des plus grands spectacles dans le domaine musical country à l'époque.

Modernisation culturelle de Rouyn

L'ouverture au monde du Québec, mais de l'Abitibi minière surtout, se produit par le contact, tout comme le mélange des différentes cultures et communautés. À partir de 1925, un très grand nombre d'immigrants européens, pour la plupart originaires d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, s'établissent dans les villes minières de l'Abitibi où ils font partie intégrante de la vie collective. La deuxième vague d'immigration de 1953 à 1961 vient donner une vigueur nouvelle à plusieurs communautés qui renouent avec leur langue, leur culture, leurs traditions nationales. En 1961, l'immigration atteint son apogée à Rouyn-Noranda, où plus de 3 167 personnes nées à l'étranger résident, représentant 10,6 % de la population.

Au sein des quartiers ouvriers, ou encore des salles communautaires que l'on trouve dans les villes minières, les différentes traditions musicales se rencontrent et se transforment au contact les unes des autres. Ce climat de diversité prépare naturellement les habitants à accueillir les nouvelles tendances musicales qui gagnent en popularité sur le continent nord-américain. Ainsi, la présence d'un public, non seulement plus ouvert, mais aussi diversifié, favorise la venue d'artistes internationaux mentionnés précédemment. Ces spectacles ne font pas qu'entretenir la population, ils accélèrent la modernisation culturelle déjà amorcée par le brassage des communautés immigrantes. Des figures majeures telles que Maurice Chevalier, Duke Ellington, Émile Jones et plusieurs autres performant en spectacle sur les scènes rouynorandiennes. Effectivement, le journal La Frontière de mai 1949 indique la prestation du fameux chanteur de jazz Duke Ellington au Club de Casa Loma à Rouyn. Ensuite, en 1951, le concert du 7 et 8 juin de l'artiste français Maurice Chevalier au Théâtre Alexander de Rouyn est mentionné dans le journal Le Droit d'Ottawa. Finalement, le chanteur jazz afro-américain Émile Jones est de passage à Rouyn-Noranda le 2 janvier 1964 et rend son public chaleureux et varié plus que satisfait.

L'accueil réservé à ces artistes montre à quel point Rouyn et Noranda se transforment au milieu du 20^e siècle. Ces événements, bien plus que de simples soirées de divertissement, contribuent à forger une identité collective et à mettre en lumière un dynamisme culturel. En somme, la prospérité économique des années 1950 a favorisé l'émergence des villes-sœurs comme lieu culturel de premier plan.

Dans le cadre du 100^e anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda, des étudiantes et des étudiants du programme de sciences humaines du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ont produit des chroniques sous la supervision de leur professeur Martin Baron, de bénévoles de la Société d'histoire de Rouyn-Noranda, et des membres de l'équipe du centre d'archives de BAnQ à Rouyn-Noranda

UN JAGUAR À ROUYN-NORANDA

Souvenir d’une autre époque

Dominique Roy | Journaliste de l’Initiative de journalisme local

Certaines histoires traversent le temps et ressurgissent là où l’on s’y attend le moins. C’est le cas du fameux jaguar qui, à la fin des années 1980, faisait tourner les têtes et alimentait bien des conversations dans les rues de Rouyn-Noranda. Près de quarante ans plus tard, une simple photo publiée sur les réseaux sociaux a ravivé cette mémoire collective, rappelant combien cette époque était unique, audacieuse et parfois impensable selon les critères d’aujourd’hui.

Parmi les images qui ont récemment circulé, celles de Nathalie Lessard, prises vers 1987-1988, ont marqué l’imaginaire. À tout juste vingt ans, elle participait à une séance photo peu banale avec un jaguar surnommé « bébé Rocky ». À l’époque, ce type d’expérience ne semblait ni aussi choquant ni aussi encadré qu’il le serait aujourd’hui. « C’était pour vivre quelque chose d’unique et marquant », se rappelle-t-elle. Pour beaucoup, c’était surtout une curiosité rare, soit un animal exotique dans une ville minière du nord du Québec.

Nathalie Lessard ne vivait pas officiellement à Rouyn-Noranda à ce moment-là. Elle y travaillait, faisait des

allers-retours entre la capitale nationale du cuivre et Hawkesbury, passant ainsi plusieurs semaines consécutives dans la région. Elle s’y était créé un solide réseau d’amis, et cette période demeure l’une des plus vivantes de sa jeunesse. La séance photo, qui coûtait environ 10 \$, était offerte par un homme prénommé Marco, propriétaire du jaguar.

Le déroulement de la séance se voulait presque insouciant. Nathalie Lessard et une amie, qui participait elle aussi à la prise de photos, montaient dans un arbre, tentant d’y faire grimper le félin. Pourtant, un événement marquant viendra rappeler la nature sauvage de l’animal. Une jeune femme, passée avant elles, avait sorti une peau d’animal pour se faire photographier avec le jaguar. En une fraction de seconde, celui-ci bondit sur la peau, forçant le propriétaire de la bête à lutter pour la retenir. « C’est là qu’on a vraiment compris que, malgré tout, ça restait un animal sauvage », explique Mme Lessard.

Avec le recul, cet épisode témoigne d’une époque où les normes entourant la possession et l’exposition d’animaux exotiques étaient bien différentes. Marco se promenait même avec le jaguar sur les trottoirs de Rouyn-Noranda, « comme si c’était un chien », un comportement qui, selon elle, inquiétait plusieurs citoyens et aurait éventuellement conduit la Ville à demander son départ.

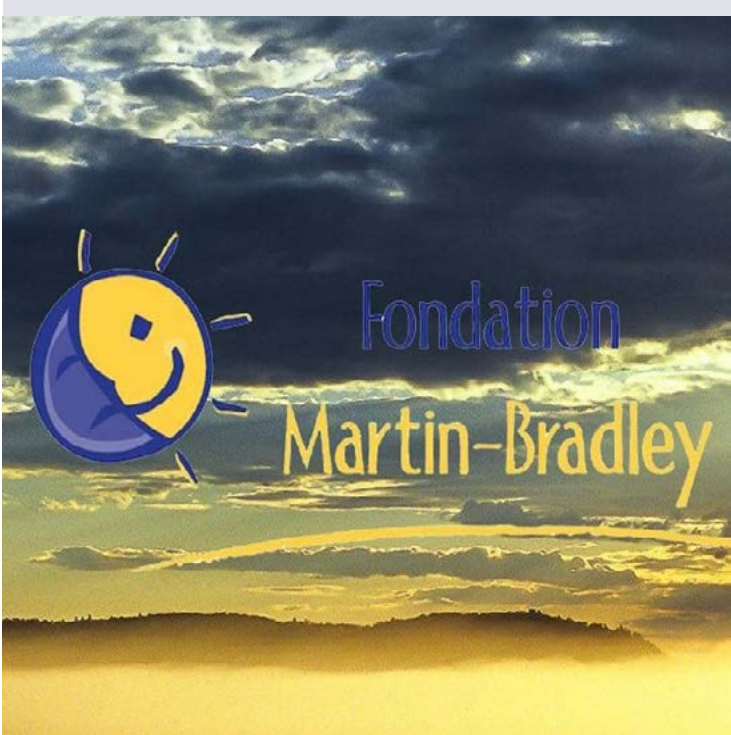
Des décennies plus tard, la publication récente des photos sur la page Facebook Rouyn Et Noranda — Une Histoire En Photos a provoqué un véritable raz-de-marée de réactions :

Lessard a été surprise par l’ampleur de l’engouement. « Je ne m’attendais pas du tout à ça. » Les messages les plus marquants étaient empreints de nostalgie, évoquant une période charnière de la ville.

Aujourd’hui, ces photos ne sont plus seulement des clichés insolites. Elles sont devenues des fragments d’histoire. Elles rappellent une mentalité différente, une ville en effervescence et une jeunesse marquée par l’audace. Le jaguar de Rouyn-Noranda, aussi improbable soit-il, demeure un symbole puissant de cette époque révolue, mais profondément ancrée dans la mémoire collective. Félix B. Desfossés, journaliste musical, chroniqueur, auteur et documentariste, s’est tout de suite intéressé à cette histoire lorsqu’il a vu la publication de ces photos. Ses recherches sur le sujet vont bon train, de sorte qu’il prépare une éventuelle émission pour son balado *L’histoire de queq’chose*.



Photos gracieuseté : Nathalie Lessard



La fondation Martin-Bradley présente son 14^e souper

Cette année, l’événement est prévu pour le 20 mars prochain au club de golf Dallaire de Rouyn-Noranda.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com

Cet événement est devenu un rendez vous annuel attendu. Il mettra en lumière le conférencier Nicolas Duvernois autour du sujet « J’ai besoin d’une pause, succès et santé mentale, l’art et l’équilibre ». Un thème qui résonne particulièrement dans un contexte où la santé psychologique occupe une place centrale dans les préoccupations sociales et professionnelles.

Un encan en ligne avec une œuvre majeure

En nouveauté cette année, la Fondation propose également un encan en ligne dont la pièce maîtresse est un bronze de l’artiste régional Norbert Lemire, intitulé Le mineur. Cette œuvre unique est offerte gracieusement par la Fondation Groupe Dion, permettant ainsi d’ajouter une dimension artistique et patrimoniale à l’événement. Les personnes intéressées peuvent visiter l’encan via la plateforme MaCause.

Depuis 2008, la Fondation a investi plus de 1 750 000 \$ dans divers projets présentés par les organismes œuvrant en santé mentale dans la région.

VIEUX-NORANDA

Dévoilement de la nouvelle image

Lors d'une rencontre tenue le mercredi 11 mars au local du studio de l'Agora des Arts, le Comité du Vieux-Noranda a présenté les résultats de la consultation publique et dévoilé la nouvelle image du quartier Vieux-Noranda.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com

Après avoir lancé une série de consultations où plus de 400 personnes (organismes, citoyens, partenaires, commerçants) ont participé par questionnaire en ligne et portes ouvertes, le comité a finalement présenté les résultats de sa démarche collective en présence de nombreux citoyens du quartier, des élus municipaux et du député de Rouyn-Noranda.

«C'est la première action concrète dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement survenue entre la Ville de Rouyn-Noranda, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, on dévoile l'identité visuelle. C'est génial, on est vraiment content de l'engouement des citoyens. [...] Il y a eu une bonne réponse citoyenne, des commerçants également», fait observer François Gagné, conseiller du district Rouyn-Noranda.

Rappelons que l'entente sectorielle de développement entre le Comité, la ville de Rouyn-Noranda et les différents ministères se termine en mars 2027.

Dans cette démarche consultative, il ne s'agissait pas seulement des résidents du quartier, mais aussi de plusieurs non-résidents du quartier. La prochaine étape est de mettre en œuvre les états de la consultation et les principales conclusions qui sont ressorties. «On parle de verdissement du Vieux-Noranda, de l'aménagement d'un lieu de rassemblement, d'une place publique près de l'Agora des arts sur la 7^e Rue, de l'aménagement d'une ruelle entre la 7^e et la 8^e Rue... Différents projets s'en viennent», indique Denise Lavallée, présidente du Comité du Vieux-Noranda.

«La participation de tout le monde nous a grandement surpris [...]. Pour nous, cela représente le témoignage incroyable de l'attachement puis de l'intérêt que les gens portent au quartier du Vieux-Noranda», explique-t-elle.

Vers le déploiement de la nouvelle identité visuelle

L'objectif de la nouvelle image du quartier est de redonner confiance aux citoyens et aux gens d'affaires dans leur milieu de vie, de mettre en valeur le patrimoine, l'histoire et la personnalité unique du Vieux-Noranda, de mobiliser et rassembler autour de projets communs, d'imaginer un avenir durable et vivant à l'image de la communauté.

Pour transformer cet objectif, soit l'identité du quartier, en actions concrètes, huit stratégies guideront les projets à venir. «Pour le déploiement des stratégies, les équipes de la Ville vont être impliquées, précise M. Gagné. Par exemple, la Ville de Rouyn-Noranda prévoit aménager des espaces publics et installer du nouveau mobilier urbain. «Nous, c'est d'assurer la cohésion entre les différents acteurs», ajoute-t-il.

Mme Lavallée ajoute que le comité aura à rencontrer les propriétaires d'édifices, les commerçants, pour leur offrir du soutien financier, dans certains cas, dépendamment du projet. Même si, pour l'instant, les sommes d'argent disponibles ne sont pas encore déterminées, différentes initiatives seront lancées pour que le Vieux-Noranda incarne concrètement sa personnalité unique. «Le Comité du Vieux-Noranda poursuivra son travail de coordination.»

Interpellée au sujet de la qualité de l'air dans le Vieux-Noranda, quartier situé aux abords immédiats de la Fonderie Horne, la présidente du comité reconnaît que le dossier relève d'organismes spécialisés. Elle rappelle néanmoins que la mission du comité est d'assurer le développement du territoire et, à ce titre, il lui apparaît essentiel de veiller à ce que les citoyens qui se sentent affectés par la situation puissent être accompagnés et orientés vers les ressources compétentes.

Un nouveau souffle pour le quartier

Mis à part les huit stratégies mentionnées, le guide propose également l'utilisation de matériaux, de couleurs significatives, d'une palette de végétaux et d'un logo distinctif afin de renforcer l'expression de l'identité du Vieux-Noranda. «Ce qui ressort de la consultation, c'est la personnalité du quartier [c'est un créatif]», souligne Marie-Claude Thibeau, stratège de création de l'Agence Marinade. Elle ajoute que l'archétype du quartier est aussi un protecteur parce qu'il veut prendre bien soin des gens. À travers ce guide, Mme Thibeau précise que l'idée était d'outiller le comité pour qu'il puisse développer des projets et les commerçants également. Pour consulter le guide complet, c'est ici : <https://comiteduvieuxnoranda.com/>.



Cette image fait partie intégrante de la nouvelle identité visuelle que s'apprête à déployer le Vieux-Noranda.

Le Citoyen — Ricardo Jr Emmanuel

Une récompense bien méritée pour Linda Lavoie

Linda Lavoie, directrice adjointe et coordonnatrice du Centre d'emploi agricole, a reçu la médaille du député pour les 40 années de services au sein de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles.

Ricardo Junior Emmanuel | rjemmanuel@journallecitoyen.com



Lors de la remise de la médaille, Linda Lavoie était entourée du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Daniel Bernard, et du président de la fédération régionale de l'UPA, Pascal Rheault

L'événement s'est déroulé le 10 mars dernier au local de l'UPA en présence de Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Ce titre honorifique vient souligner son engagement remarquable pour les producteurs agricoles de la région.

M. Bernard a expliqué que la Médaille du Député vise à reconnaître le mérite de personnes ou d'organismes dont l'action exemplaire contribue au bien de la communauté. Il a précisé que c'est pour souligner les quarante années remarquables, que Mme Lavoie a consacrées à la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, et plus particulièrement son engagement auprès des agriculteurs de la région, qu'il lui remet avec plaisir la Médaille de député de l'Assemblée nationale du Québec.

Au cours des quatre dernières décennies, Mme Lavoie a marqué le développement de l'agriculture régionale tant par son professionnalisme, que son savoir-faire et son réel attachement au secteur agricole. «Linda a toujours travaillé dans l'ombre, sans chercher les projecteurs. Pourtant, son impact est immense. Elle a soutenu des centaines de producteurs, accompagné des collègues et porté des dossiers majeurs avec rigueur et cœur. L'agriculture régionale lui doit beaucoup», souligne le président de la Fédération régionale, Pascal Rheault.

Tout au long de son passage au sein de l'UPA, elle a travaillé sur plusieurs dossiers. Elle a contribué à la création du premier guide agrotouristique régional en 1998 et a collaboré au développement du logo Les Saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue. Au Centre d'emploi agricole, elle a joué un rôle pionnier au Québec en développant, dès 2023, un service en gestion des ressources humaines en partenariat avec le ministère de l'Emploi.

M. Rheault mentionne que Linda Lavoie est une grande rassembleuse. Elle a la capacité de mobiliser, d'écouter et de trouver des solutions. Ce qui a permis à l'organisation de traverser des périodes exigeantes avec solidité. Elle a été un pilier pour la fondation.

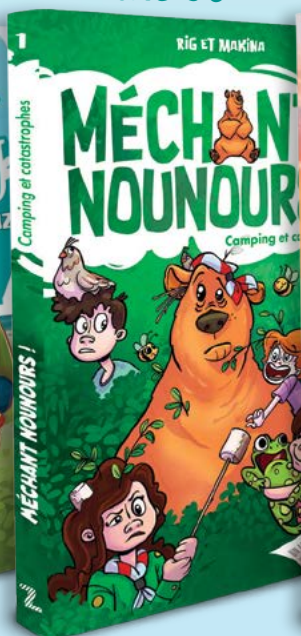
Mercredi 18 mars 2026 | 11

Des romans jeunesse, on en a pour tous les goûts !

7 ans et +



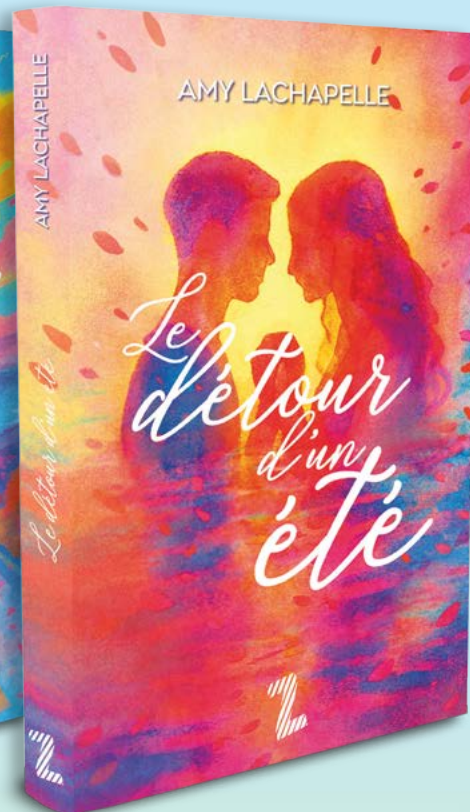
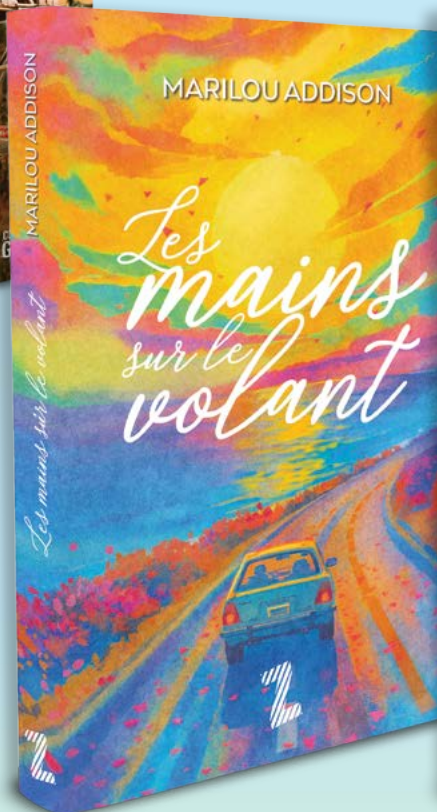
8 ans et +



10 ans et +



14 ans et +



Une entreprise
témiscamienne

En Librairie Le 25 mars

Un centre-ville en mouvement

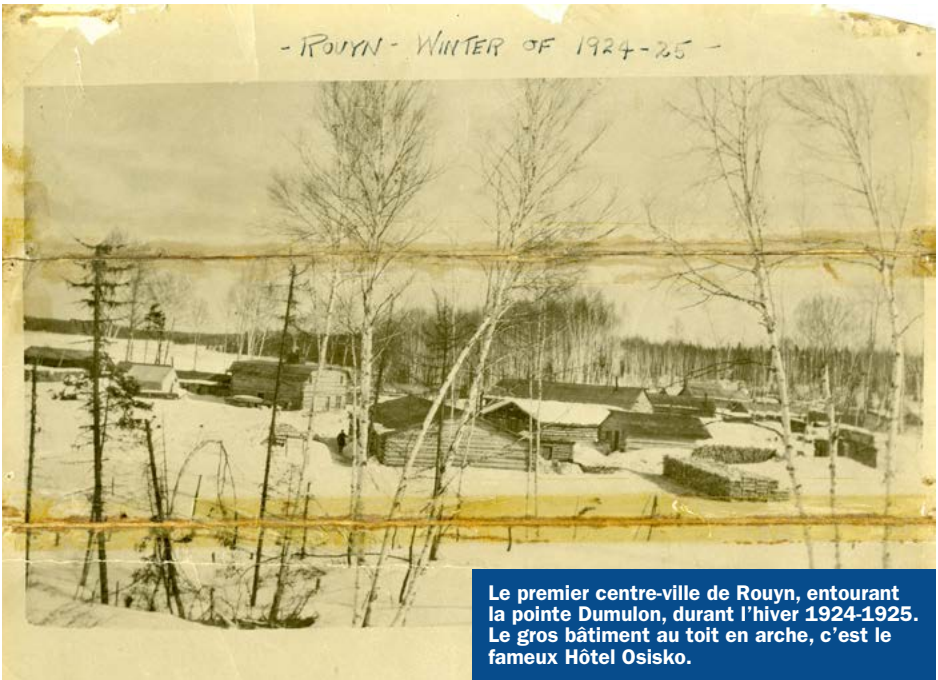
Sébastien Tessier, archiviste-coordonnateur à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

En plein 100^e anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda, je profite de l’occasion pour vous faire découvrir ou redécouvrir des archives qui nous rappellent des lieux importants de l’histoire de la ville.

La vocation commerciale de Rouyn est lancée par Jos Dumulon. Il voit une opportunité d’ouvrir un magasin général afin d’approvisionner les nombreux prospecteurs qui explorent le territoire. Avec l’autorisation de la Rouyn-Dassarat Gold Mines, appartenant au major Blake, il choisit la pointe qui fait face au campement de la mine Horne de l’autre côté du lac Osisko. Cette première initiative ouvre la porte à de nombreuses autres.

James Green est le premier à emboîter le pas. Il construit l’Hôtel Osisko, qui devient rapidement un point névralgique du village de Rouyn, autant pour les visiteurs que pour les résidents de la première heure. Lieu de repos pour certains, lieu de batailles pour d’autres, l’hôtel de M. Green est un incontournable. Plusieurs personnages y séjournent durant la folie du Klondike. Dans les copies des registres de l’hôtel conservées aux Archives nationales à Rouyn-Noranda, on trouve les noms d’Edmund Horne, de Joachim Fortin, premier maire de Rouyn, de Wes Gamble, des premiers officiers de la Police provinciale, Éphrem Bégin et Michael Tobin, d’Harry L. Roscoe, et de la majorité des aventuriers qui sont passés par Rouyn et Noranda à cette époque.

L’affluence provoquée par le magasin général Dumulon et l’Hôtel Osisko fait en sorte que le premier centre-ville de Rouyn se développe autour d’eux. Au paroxysme de son



Le premier centre-ville de Rouyn, entourant la pointe Dumulon, durant l’hiver 1924-1925. Le gros bâtiment au toit en arche, c’est le fameux Hôtel Osisko.

Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Fonderie Horne, série Vasasour & Dick (08-Y, P123, S1, P56)



L’avenue Principale vers le nord en direction du futur site de la ville de Noranda qui est lui aussi en plein chantier en 1927.

trottoirs en bois et l’architecture de style Boomtown. Pour la première fois, Rouyn se donne des airs de Daisy Town, ville dans laquelle se situe l’action de la 87^e aventure de Lucky Luke. Une ressemblance plus que visuelle, car la ville de Daisy Town est le lieu d’une ruée vers l’or, tout comme Rouyn.

En juin 1926, le début de la construction de la fonderie du côté de Noranda a également un effet sur la configuration du centre-ville. Les commerçants flairent la bonne affaire en se rapprochant du site de la future ville de Noranda, qui sera habitée par des mineurs avec un bon pouvoir d’achat. C’est ainsi que le centre-ville prend de l’expansion vers le nord et que l’avenue Principale prend racine sur un claim minier appartenant à la Bagamac Mines Limited, qui était alors la propriété de G. A. Bagshaw et J. E. McQuaig. Ces deux hommes ont donné leur nom à des rues de Rouyn, noms qui ont disparu dans une volonté de franciser la toponymie de la ville dans les années 1950.

L’orientation nord-sud de la « Main », comme l’appelaient les gens d’ici, en fait l’une des rares avenues Principale au Québec. Dans la majorité des villes et villages, on trouve des rues Principale, d’orientation est-ouest. Prenez le temps de remarquer ça lors de vos prochaines vacances...

développement, vers 1925, on y trouve la majorité des services pour les résidents de la bourgade minière. Ils ont accès à des produits pour la santé et à des médicaments grâce à la pharmacie E. A. Noice, qui va déménager sur la rue Principale quelques années plus tard. La boucherie Meat Market permet d’avoir de la viande fraîche en permanence. Le bain public de William Koivu améliore la qualité de vie dans la ville. Ça n’a jamais fait de tort à personne de prendre un bon bain chaud de temps en temps... Surtout en hiver quand les lacs sont gelés!

L’épicerie Mac’s Good Eats, le magasin général Brundige & Ferguson et le Glengarry Café font également partie de cet amalgame de camps en bois rond dispersés aléatoirement le long de la rue Blake, qui est aujourd’hui devenue l’avenue du Lac.

La situation change avec l’arrivée de Nelson Pinder. Cet agent immobilier entreprend une restructuration de la ville avec l’autorisation, lui aussi, du major Blake. Il dessine un plan de la ville sur lequel il trace les nouvelles rues de Rouynville. C’est la rue Perreault qui fait office d’artère commerciale. À partir de ce moment, les commerces s’installent de façon organisée sur la rue Perreault, nommée en l’honneur du ministre Joseph-Édouard Perrault, l’un des premiers élus provinciaux à croire au succès de la mine Noranda.

Le théâtre Régat, la mercerie K. Joseph, la pharmacie Copperfield, l’Hôtel King, la Banque Royale du Canada, la salle de billard d’Oliva Guertin et l’agence immobilière de Nelson Pinder sont parmi les premiers commerces à s’y installer. Avec le développement de la rue Perreault, on voit apparaître les

exploration et profitez d’une foule de ressources en ligne gratuites à banq.qc.ca.



Difficile de ressembler plus à une scène d’un album de Lucky Luke, n’est-ce pas? La rue Perreault vers 1927 a tous les stéréotypes d’un village du Far West.

Mercredi 18 mars 2026 | 13

Archives nationales à Rouyn-Noranda, fonds Fonderie Horne, série Vasasour & Dick (08-Y, P123, S1, P56)

Nouvelle formule accélérée de la maîtrise en création numérique à l’UQAT

L’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) lance une nouvelle formule de la maîtrise en création numérique, un programme de 45 crédits offert sur trois sessions à Rouyn-Noranda, pouvant être complété en une seule année à temps complet.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Cette formation professionnelle permet aux étudiantes et aux étudiants de développer leur savoir-faire en réalisant un projet d’envergure en création numérique dans un environnement d’études où les conditions sont similaires à celles rencontrées dans les milieux de travail.

Cette maîtrise professionnelle vise à former des leaders créatifs capables de concevoir, planifier, produire et diffuser des projets complexes. Elle permet aux étudiantes et

aux étudiants d’approfondir et de perfectionner leurs compétences conceptuelles, professionnelles, managériales et technologiques liées à la chaîne de réalisation et de production d’un projet en création numérique. « Cette nouvelle formule condensée permet d’acquérir, en seulement un an, des compétences alignées aux besoins actuels et émergents de l’industrie. Nous offrons une formation concrète, ancrée dans la pratique et connectée aux milieux professionnels », souligne Aude Weber-Houde, professeure et directrice de la maîtrise en création numérique à l’Unité d’enseignement et de recherche (UER) en création et nouveaux médias.

Le programme permet d’explorer divers domaines de la création numérique, dont les expériences cinématographiques et audiovisuelles, les dispositifs interactifs et immersifs, les installations artistiques, le jeu vidéo, les effets visuels, les applications numériques et le design expérientiel. La formation encourage également une approche critique et réflexive, invitant les étudiantes et étudiants à évaluer les retombées sociales, culturelles et éthiques de leurs créations. Pour ceux et celles ayant suivi le parcours DEC-BAC, cette maîtrise offre la possibilité d’obtenir deux diplômes universitaires en trois ans. À l’issue de leur formation, les diplômées et diplômés auront acquis une expertise leur permettant d’occuper des postes de leadership et de contribuer activement à l’évolution d’un secteur dynamique et innovant.

Les étudiantes et étudiants québécois qui s’inscrivent pour la première fois à un programme de cycles supérieurs peuvent bénéficier des bourses d’accueil couvrant l’entièreté des frais de scolarité.

Rencontre d’information

Une séance d’information sur la nouvelle formule de ce programme se tiendra le 20 mars, à 12 h, au centre de l’UQAT à Montréal (625, av. du Président-Kennedy, local 704). L’activité comprendra une présentation du programme par le professeur Maxim Bonin, suivie d’une table ronde avec des diplômées et diplômés du programme qui travaillent dans le domaine. Cette activité sera une occasion privilégiée de poser des questions sur le programme et d’échanger dans une ambiance conviviale lors d’un goûter. Il sera également possible de déposer une demande d’admission sans frais. L’inscription à l’activité est requise via ce formulaire.

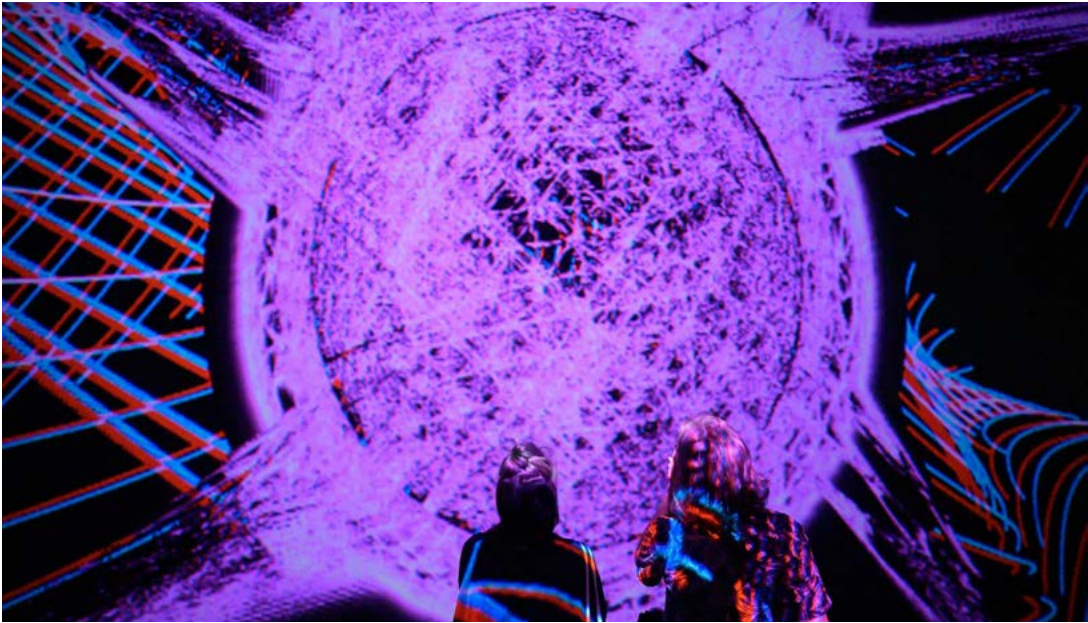


Photo gracieuseté

Une délégation de l’Abitibi-Témiscamingue participe au Forum pour les communautés forestières

Une délégation de l’Abitibi-Témiscamingue, formée de préfets, de directeurs généraux et d’acteurs clés en foresterie du milieu municipal, participe cette semaine au Forum pour les communautés forestières organisé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Par sa participation à ce forum, le Conseil des Préfets de l’Abitibi-Témiscamingue souhaite réaffirmer que l’avenir de la forêt constitue une priorité régionale incontournable.

« Avoir une présence forte à ce forum nous permet comme région de renforcer nos alliances, d’être aux premières loges pour entendre et influencer le discours politique ainsi que pour accéder à des pôles d’expertise privilégiés. Nous le martelons depuis bientôt un an : l’Abitibi-Témiscamingue possède des réalités régionales qu’il faut prendre en considération et notre industrie forestière n’y échappe pas. Ce forum est donc l’endroit tout indiqué pour faire valoir notre voix et défendre nos priorités », affirme le président de la CPAT et maire de Rouyn-Noranda, Gilles Chapadeau.

Il est important de rappeler que l’industrie forestière témiscabitiébienne constitue un pilier majeur de l’économie de la région, mais également de celle du Québec. Elle génère à elle seule plus de la moitié du PIB forestier provincial. Le secteur forestier de la région représente 6 % des emplois forestiers du Québec et en 2019, ce sont 20 municipalités de la région qui présentaient une part de l’emploi forestier supérieure ou égale à 10 %.

« Nous avons un savoir-faire et nous sommes performants sur le plan technique dans plusieurs aspects, mais le véritable enjeu réside dans la vulnérabilité de notre modèle. Notre délégation démontre une volonté de valoriser notre expertise régionale, d’innover et de s’engager collectivement à trouver des pistes de solutions pour générer des retombées significatives pour nos communautés locales. La question forestière dépasse le seul cadre industriel : elle est intimement liée au développement et à l’avenir de notre territoire », ajoute Martin Lefebvre, vice-président de la CPAT et préfet du Témiscamingue.

De son côté, la préfète de la MRC de La Vallée-de-l’Or s’est dite ouverte à explorer toutes les pistes qui pourraient contribuer à diversifier le secteur forestier. Toutefois, elle estime que sans les moyens adaptés et un cadre favorable, il sera difficile de transformer ces idées en actions porteuses pour les entrepreneurs, les travailleurs et l’ensemble des communautés. « Nous ne pouvons passer sous silence que les nouvelles restrictions en matière d’immigration fragilisent encore davantage nos usines forestières, qui, sans les travailleurs étrangers, sont sérieusement menacées dans leur capacité d’opérer », ajoute-t-elle.

Par ailleurs, le ministre des Ressources naturelles et de la Forêt, Jean-François Simard, a annoncé à la fin février des assouplissements réglementaires forestiers dans le cadre de l’étude du projet de loi 11. À cet effet, il prévoit lancer un appel à projet pilote auquel l’Abitibi-Témiscamingue entend répondre présent.

« Les amendements au projet de loi 11 démontrent une ouverture du gouvernement, mais au-delà d’ajustements ponctuels, il n’en demeure pas moins que l’industrie forestière a besoin d’une véritable réforme en profondeur. Il existe des variables que nous ne contrôlons pas — les marchés, les tarifs, la conjoncture internationale — et nous devons avoir un portrait réaliste de la situation. Mais ce que le gouvernement peut et doit faire, c’est offrir cette prévisibilité essentielle aux entreprises afin de leur permettre de planifier, d’investir et d’assurer la vitalité économique de notre région », mentionne le préfet de la MRC d’Abitibi, Sébastien D’Astous.

Tenant compte des aléas politiques jumelés à la conjoncture économique, l’industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue traverse une période particulièrement difficile. Jaclin Bégin, préfet d’Abitibi-Ouest, estime que la région joue un rôle stratégique dans l’avenir forestier du Québec et de fait, elle est prête à prendre leur part des solutions, à innover et à collaborer avec l’ensemble des partenaires. Mais il faut maintenant un signal politique clair pour assurer une foresterie durable, compétitive et véritablement créatrice de richesse pour nos communautés.

LES PLUS GROS

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Impression offset et numérique •

Graphisme Impression grand format •

Pads NCR • Papeterie d'entreprise •

Articles promotionnels

Impression
Design
GRAFIK

819 797-3881

info@impressiondesign.ca

impressiondesign.ca





OFFRE D'EMPLOI

Poste : Direction générale (DG)

L'Hôpital Notre-Dame, situé à Hearst en Ontario recherche une personne dynamique, bienveillante et visionnaire pour le poste de Direction générale (DG). En tant que DG, vous jouerez un rôle essentiel dans l'orientation stratégique de l'hôpital, en veillant à la prestation de services de santé de haute qualité et en favorisant une culture d'excellence, sous la direction du conseil d'administration.

Lieu de travail : Hearst, Ontario

Date d'entrée en fonction : juillet 2026

Salaire : 171 659 \$ – 190 067 \$, plus une gamme d'avantages sociaux compétitifs et généreux ainsi qu'un régime de retraite.

Joignez-vous à nous pour contribuer de façon significative à l'amélioration des soins de santé dans la région de Hearst et au rayonnement de l'Hôpital Notre-Dame, tout en participant à l'enrichissement de la qualité de vie de nos communautés.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation rédigée en français, à ceojob@ndh.on.ca avant 16 h le vendredi 10 avril 2026.

Pour plus d'informations visitez le www.ndh.on.ca.

Note : Nous encourageons les candidatures de personnes de tous horizons et expériences. L'Hôpital Notre-Dame Hospital (Hearst) est un employeur qui promeut l'égalité des chances. À noter que l'hôpital est désigné pour la prestation des services en français.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9105-8511 Québec Inc. 774 Chemin des Pourvoires Duparquet (Québec) J0Z 1W0	Permis de restaurant.	BISTRO CHEZ FERN 774 Chemin des Pourvoires Duparquet (Québec) J0Z 1W Dossier : 790196

Québec



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° IMM-080426 CONVERSION DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AU DEL – PHASE 1

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant la conversion du système d'éclairage existant vers la technologie à diodes électroluminescentes (DEL) dans divers édifices de la Ville de Rouyn-Noranda. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 18 mars 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de l'avis IMM-080426. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique ou insérées dans des enveloppes scellées pour l'envoi postal et dûment identifiées par le numéro et le titre de l'appel d'offres. Notez qu'une seule soumission par un même soumissionnaire est acceptée et que toute soumission transmise par voie électronique qui est inintelligible, infectée ou illisible sera jugée non conforme et automatiquement rejetée.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, les soumissions seront reçues jusqu'au 8 avril 2026, au plus tard à 11 h. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent l'être que par l'intermédiaire du SEAO. Les soumissions transmises par la poste doivent être acheminées à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 8 avril 2026 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres et représentant 10 % du coût total de la soumission, taxes en sus.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à Mme Virginie Cloutier, chargée de projets. Vous pouvez la joindre par courriel à l'adresse suivante : virginie.cloutier@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

Consultez

Votre Journal Virtuel



LE CITOYEN

ROUYN-NORANDA | ABITIBI-OUEST

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda



CONSULTATION PUBLIQUE POUR LE CHANGEMENT D'ORDRE D'ENSEIGNEMENT ET DE DESTINATION DE L'ÉCOLE CLÉRICY-MONT-BRUN (BÂTIMENT DE MONT-BRUN)

Conformément à sa politique P-14-DG et à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de service scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) tiendra une séance de consultation publique pour la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement et sur le changement de destination d'un immeuble mis à la disposition de ses écoles.

Avis public est donc donné que le CSSRN tiendra une séance de consultation publique pour le changement d'ordre d'enseignement et de destination menant à la modification de l'acte d'établissement de l'école Cléricky-Mont-Brun (bâtiment de Mont-Brun) dans le cadre de la régularisation du rassemblement de l'ensemble des élèves des deux bâtiments dans le bâtiment de Cléricky.

Lieu : Salle communautaire de Mont-Brun,
9983, rang du Berger, Rouyn-Noranda

Date : Le mardi 21 avril 2026, à 19 h

Selon le calendrier de consultation suivant :

Consultation de la Ville de Rouyn-Noranda sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles	Faite à l'hiver 2026
Consultation du comité de parents du CSS	Faite le 17 février 2026
Adoption du document d'intention de modifier l'ordre d'enseignement et la destination du bâtiment de Mont-Brun par le conseil d'administration du CSSRN	Faite le 24 février 2026
Avis public	18 mars 2026
Consultation du conseil d'établissement de l'école Cléricky-Mont-Brun pour le changement à l'acte d'établissement de l'école	24 mars 2026
Assemblée de consultation publique*	21 avril 2026
Prévision de l'adoption du changement à l'acte d'établissement de l'école Cléricky-Mont-Brun par le CA du CSS	19 mai 2026

*Les documents relatifs au projet soumis à la consultation publique seront remis sur demande en joignant par courriel le Secrétariat général du CSSRN (secgen@cssrn.gouv.qc.ca) ou en appelant au 819 762-8161, poste 2413 pour des copies papier.

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son avis sur le sujet faisant l'objet de cette consultation peut transmettre un document écrit contenant les éléments essentiels qu'il souhaite soumettre et mentionner s'il veut le présenter lors de l'assemblée publique d'information et/ou de consultation ou non. Ceci doit se faire au moins 15 jours avant la date de la séance. Le CSSRN se réserve le droit de limiter le nombre d'intervention, ainsi que leur durée.

Voir les détails de la participation ou de la prise de parole dans la section 7 (Assemblée publique d'information et/ou de consultation) de la Politique de maintien ou de fermeture d'école, de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école, ou de changement de destination d'un immeuble (P-14-DG).

Avis de dissolution

Prenez avis que l'entreprise Grandprix Snow-cross de Rouyn-Noranda situé au 3376 avenue Larivière, Rouyn-Noranda, J9Y 0G8, a demandé la permission de se dissoudre.

Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, c.P-44.1).

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Section I - Avis

Avis est donné à Mélanie Pozdena de vous présenter au greffe de la Cour du Québec (chambre civile) du district de Abitibi situé au 651, 2e rue est, La Sarre (Québec) J9Z 2Y9 dans les 15 jours de la signification de la présente demande ou si vous n'avez ni domicile, ni résidence, ni établissement au Québec, dans les 30 jours de celle-ci afin de recevoir votre copie de la demande introductive d'instance, avis d'assignation, liste de pièces et pièces P-1 à P-3 qui a été laissé à votre attention et qui porte le numéro de cause 620-22-000316-264

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

SECTION II – Informations relatives à la publication

Le présent avis est publié à la demande de Mario Brunet, huissier vu les démarches négatives de signification

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

SECTION III – Informations finales

Repentigny, ce 09 mars 2026

Gaucher et associés
huissier de justice inc.



SM

CASA BERARDI

ENGAGÉE ENVERS LA COMMUNAUTÉ



TU ES :



RESPONSABLE?



SÉCURITAIRE?



INNOVANT(E)?

joins l'équipe!

Plusieurs opportunités de carrière s'offrent à toi !

Pour plus de détails
HECLA.COM



Ces postes sont ouverts autant aux hommes qu'aux femmes.

Suivez-nous!  

Babillard communautaire

LE CLUB DES 50 + DE LA SARRE – SOUPER DU MOIS DE MARS

Le Club des 50 Plus de La Sarre invite la population à son souper le vendredi 20 mars au Centre Desjardins-Jean-Coutu (St-André) de La Sarre. Billet : 20\$ (membres) et 25\$ (non-membres), 8\$ pour la soirée seulement. Réservez et payez avant le mardi 17 mars 16h.

LE PORTAIL

Vous vivez dans l’entourage d’une personne atteinte de maladie mentale, ou qui en présente des symptômes, et ça vous affecte? Nous invitons nos membres à participer au café-rencontre mensuel du Portail pour tisser des liens, le mercredi 25 mars à 18h. La thématique : Gérer le système de santé et ses contraintes. Pour info : 819 764-4445.

SOCIÉTÉ D’HISTOIRE DE LA SARRE

Une nouvelle exposition est en cours depuis le 11 mars 2026, *D’une année à l’autre*, dans laquelle on retrouve divers calendriers d’époque à partir de 1956 de différents magasins de La Sarre. Le tout accompagné d’une petite description du magasin et d’un fait historique de l’année du calendrier. Toujours accompagné de différents objets. Bienvenue à tous au 187, Principale à La Sarre.

LA CUIVRÉE – LA FRANCOFÊTE

Le club de scrabble « Les exquis mots » vous invite à une soirée d’initiation du scrabble, jeu de lettres sur la langue française et la thématique de la Francofête le mercredi 18 mars à 19h au local C300 du campus de l’UAT (445, de l’Université, Rouyn). Activité gratuite. Prix de participation. Bienvenue à toutes et à tous! Pour info : Marie-Hélène Longpré 819 762-6671 marie-helene.longpre@uqat.ca.

SALLE LES RETRAITÉS – FRANCOFÊTE

La population est invitée à la Francofête le lundi 23 mars à 13h30 à la Salle Les Retraités de l’Île de Gallichan au 207, ch. de la Rivière Ouest. Idéal pour ceux qui aiment les jeux-questionnaires, la culture et les connaissances générales. Pour info : Cécile Jacob Bourque 819 787-6516 cecbourq@hotmail.com.

SALLE LES RETRAITÉS – TOURISMOTS

La population est invitée à l’activité Tournismots le lundi 30 mars à 13h30 à la Salle Les Retraités de l’Île de Gallichan au 207, ch. de la Rivière Ouest. La Ville de Magog est à l’honneur dans ces jeux linguistiques et cette ludictée Tourismots grand public du Réseau Québec-France/francophonie. Activité gratuite. Prix de participation. Pour info : Cécile Jacob Bourque 819 787-6516 cecbourq@hotmail.com.

CLUB DE L’ÂGE D’OR DU CUIVRE DE ROUYN-NORANDA

Voyage organisé et accompagné Chaudière-Appalaches 2026. Départ du Club de l’Âge d’Or du Cuivre de Rouyn-Noranda du 14 septembre au 17 septembre 2026. Feuille disponible pour l’itinéraire et tarif au Club de l’Âge d’Or du Cuivre de Rouyn-Noranda. Si intéressé, appelez Jo Ann au 819 824-6615. Minimum 40 personnes requises.

CABANE À SUCRE

L’Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic du secteur d’Amos invite ses membres et toutes personnes intéressées à un voyage en autocar à la cabane à sucre M.S. de Mont-Laurier le 9 avril prochain. Départ à 7h30 dans le stationnement du centre d’achat d’Amos et retour vers 19h30. Animation pendant le trajet. Coût du repas 36\$ payable sur place. Coût de l’autocar 60\$ lors de l’inscription avant le 2 avril. Pour info : Joanne au 819 732-9741 ou France au 819 444-8537.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à journaliste@journallecitoyen.com, au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.



Avis de décès

Gisèle Lessard
1942 – 2025

Rimouski : Est décédée à Rimouski, le 5 novembre 2025, à l’âge de 83 ans, Madame Gisèle Lessard, domiciliée à Rimouski, fille de feu Barthélémy Lessard et de feu Cécile Poulin.

Elle laisse dans le deuil son fils Christian Martin (Natacha St-Pierre); sa petite-fille Priscilla T. Martin (Clément Favard); ses frères et ses sœurs : Paul (Lysanne Soulard), Maryse, Jean (Camille Savard), Gérard et Célyne; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et ami (e) s.

Un remerciement tout particulier s’adresse au personnel du 2C de l’Hôpital de Rimouski pour les bons soins prodigués à Gisèle.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à
Parkinson Québec
560, rue Ontario E, Montréal, Québec
Téléphone : 514 861-4422
Site web : <https://parkinsonquebec.ca/je-fais-un-don/>
et/ou

Société Québécoise de l’Alzheimer
5165, rue Sherbrooke Ouest, bureau 211, Montréal, Québec
Téléphone : 888 636-6473
Site web : <https://alzheimer.ca/fr/federationquebecoise/Get-involved/Ways-to-donate>

Les cendres de Madame Lessard seront exposées à la Coopérative funéraire de l’Abitibi du 10, rue Reilly à Rouyn-Noranda le samedi 16 mai 2026, de 10 h à 12 h. Une dernière pensée au salon suivra l’exposition.



Avis de décès

Réal Arsenault
1950 – 2026

Rouyn-Noranda : Est décédé au CHSLD de Rouyn-Noranda, le 9 mars 2026, à l’âge de 75 ans, Monsieur Réal Arsenault, domicilié à Rouyn-Noranda, fils de feu Ernest Arsenault et de feu Cécile Garneau, époux de Gisèle Duquette.

Outre son épouse, Monsieur Arsenault laisse dans le deuil sa fille Julie (Stéphane Poulin); ses petits-enfants : Alexandre, Ariane, Audrey et Alicia; ses frères et sœurs : feu Gaston (Jeannine Aubin) et feu Thérèse (Gerry Blier); ses beaux-frères et belles-sœurs : Réal (Carmel Gagnon), Huguette (Roger Brouillard), Yvette (Élyse Lemire) et Carole (Maurice Vandal); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et ami (e) s.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHSLD Pie XII pour les bons soins prodigués.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la
Société d’Alzheimer de l’A-T (Rouyn)
CP 336, Rouyn-Noranda, Québec
Téléphone : 819 764-3554
Site web : <https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/SocAlzAT>

Monsieur Arsenault sera exposé à la Coopérative funéraire de l’Abitibi du 10, rue Reilly à Rouyn-Noranda le dimanche 22 mars 2026, de 9 h 30 à 14 h.

Une cérémonie aura lieu le dimanche 22 mars 2026 à 14 h à la chapelle de la Coopérative funéraire de l’Abitibi à Rouyn-Noranda.

Il vous sera possible d’assister à la cérémonie à distance, cette dernière sera disponible à partir du dimanche 22 mars 2026 dès 14 h, en cliquant sur le lien diffusion en direct.



AVIS PUBLIC

APPEL D’OFFRES N° 2026-02
ACHAT D’UN CAMION AUTOPOMPE-CITERNE
CUSTOM 1800 GALLONS

La Ville de La Sarre désire recevoir des soumissions pour l’achat d’un camion autopompe-citerne neuf de fabrication custom avec un réservoir de 1800 gallons.

Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie des documents d’appel d’offres, selon les tarifs en vigueur du système électronique d’appel d’offres (SEAO), à compter du 18 mars 2026. Site internet : www.seao.ca.

Les soumissions seront reçues jusqu’à 10 h, le 9 avril 2026 au bureau de la Ville, au 201, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Y3 et seront ouvertes dans les minutes qui suivront en présence des soumissionnaires qui voudront y assister. Toute soumission reçue après le délai fixé sera retournée sans avoir été ouverte.

La Ville de La Sarre n’est pas tenue d’accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions reçues, et décline toute obligation ou responsabilité à l’égard des soumissionnaires.

Karolane Pronovost-Paquin
Greffière
Ville de La Sarre
201, rue Principale
La Sarre (Québec) J9Z 1Y3



**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° ING-150426
SERVICES PROFESSIONNELS
AUSCULTATION DES CHAUSSEES URBAINES - 2026**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat de services professionnels visant à réaliser des travaux d'auscultation de chaussées urbaines. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 18 mars 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de l'avis ING-150426. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Pour qu'une soumission soit acceptée, le soumissionnaire doit utiliser deux enveloppes scellées dont l'une doit contenir les renseignements sur l'évaluation qualitative et porter la mention « ING-150426 - Évaluation qualitative », alors que l'autre doit uniquement contenir le bordereau de prix et porter la mention « ING-150426 - Proposition financière ». Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe d'envoi clairement identifiée au nom du soumissionnaire et indiquant le titre et le numéro de l'appel d'offres.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, au plus tard à 11 h le 15 avril 2026, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 15 avril 2026 à 11 h 10. À cette étape, seul le nom des soumissionnaires sera dévoilé.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Marc-André Bédard, Coordonnateur aux systèmes et dessins. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : marc-andre.bedard@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la soumission ayant obtenu le plus haut pointage ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° ING-150426-B
SERVICES PROFESSIONNELS
ÉTUDES DE CARACTÉRISATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat de services professionnels visant à réaliser des études de caractérisation des milieux humides et hydriques dans le cadre de la réalisation de demandes d'autorisation ministérielle. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 18 mars 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de l'avis ING-150426-B. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Pour qu'une soumission soit acceptée, le soumissionnaire doit utiliser deux enveloppes scellées dont l'une doit contenir les renseignements sur l'évaluation qualitative et porter la mention « ING-150426-B - Évaluation qualitative », alors que l'autre doit uniquement contenir le bordereau de prix et porter la mention « ING-150426-B - Proposition financière ». Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe d'envoi clairement identifiée au nom du soumissionnaire et indiquant le titre et le numéro de l'appel d'offres.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, au plus tard à 15 h le 15 avril 2026, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 15 avril 2026 à 15 h 10. À cette étape, seul le nom des soumissionnaires sera dévoilé.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Charles Coutu, Coordonnateur de projets. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : charles.coutu@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la soumission ayant obtenu le plus haut pointage ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° ING-160426
NETTOYAGE ET INSPECTION PAR CAMÉRA DE CONDUITES D'ÉGOUTS - 2026**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour l'octroi d'un contrat visant à effectuer l'inspection d'un certain nombre de conduites d'égout pluvial et sanitaire ainsi qu'à réaliser des travaux complémentaires tels que l'alésage d'obstruction et le nettoyage. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 18 mars 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de l'avis ING-160426. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Les soumissions doivent être transmises par voie électronique ou insérées dans des enveloppes scellées pour l'envoi postal et dûment identifiées par le numéro et le titre de l'appel d'offres. Notez qu'une seule soumission par un même soumissionnaire est acceptée et que toute soumission transmise par voie électronique qui est inintelligible, infectée ou illisible sera jugée non conforme et automatiquement rejetée.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, les soumissions seront reçues jusqu'au 16 avril 2026, au plus tard à 11 h. Les soumissions transmises par voie électronique ne peuvent l'être que par l'intermédiaire du SEAO. Les soumissions transmises par la poste doivent être acheminées à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes publiquement par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 16 avril 2026 à 11 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres et représentant 10 % du coût total de la soumission, taxes en sus.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à ce devis d'appel d'offres doivent s'adresser à M. Marc-André Bédard, Coordonnateur aux systèmes et dessins. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse : marc-andre.bedard@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

**AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° ING-160426-B
RÉFECTION DE ROUTES ET DE PONCEAUX- TRAVAUX D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE
RUE DES COTEAUX**

La Ville de Rouyn-Noranda demande des soumissions pour des travaux de réfection de routes et de ponceaux sur la Rue des Coteaux. Les services attendus ainsi que les différentes modalités administratives mises en place pour l'obtention du contrat sont plus amplement décrits dans les documents d'appel d'offres. Notez que le contrat découlant de cet appel d'offres fait l'objet d'une aide financière provenant du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet Redressement du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTQ).

Les soumissionnaires intéressés pourront obtenir les documents d'appel d'offres à compter du 18 mars 2026 en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de l'avis ING-160426-B. Les documents peuvent être obtenus moyennant un coût déterminé par le SEAO.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être remise dans une enveloppe scellée portant la mention « ING-160426-B - Soumission pour réfection de la rue des Coteaux » et se trouver physiquement, au plus tard à 15 h le 16 avril 2026, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda situé à l'adresse suivante :

VILLE DE ROUYN-NORANDA
Service des acquisitions
725, avenue Lord
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7A6
À l'attention de Marc Kingsbury

Les soumissions reçues dans les normes seront ouvertes par la personne autorisée à cette fin, en compagnie de deux témoins, au bureau du Service des acquisitions de la Ville de Rouyn-Noranda, le 16 avril 2026 à 15 h 10.

Toute soumission doit obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission conforme aux exigences de l'appel d'offres représentant 10 % du coût total de la soumission, taxes incluses.

Les soumissionnaires désirant obtenir de l'information additionnelle relativement à cet appel d'offres doivent s'adresser à M. Donald-Maclean Bindjemb, Ingénieur de projets senior. Vous pouvez le joindre par courriel à l'adresse suivante : donald-maclean.bindjemb@rouyn-noranda.ca.

La Ville de Rouyn-Noranda ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées et se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres. Les soumissionnaires n'ont droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'obtention des documents d'appel d'offres de même que pour la préparation et le dépôt de leur soumission.

Marc Kingsbury
Conseiller en acquisition

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu le **lundi 23 mars 2026** à l'hôtel de ville

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE MODIFIÉE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 13 avril 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **117 DU CHEMIN DU DR-LEMAY** (lot 6 362 095 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de l'installation de **dix (10)** bâtiments accessoires de type conteneur sur la propriété, au lieu du nombre maximum de **cinq (5)** autorisés par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda. De plus, six des conteneurs seraient localisés en cour latérale alors que la réglementation les autorise uniquement en cour arrière. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre l'installation de **dix (10)** bâtiments accessoires, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que leur maintien pour la durée de leur existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 13 avril 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **445, boulevard de l'Université** (lots 2 808 941A, 3 309 643A, 3 309 643B, 3 316 949A, 3 316 950 et 3 316 951 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la construction projetée d'une clôture en cour latérale dont la hauteur serait de 2,9 mètres au lieu du maximum de 1,85 mètre autorisé et de la construction en cour avant de murs de soutènement en gabions alors que ceux-ci ne sont autorisés qu'en cour latérale ou arrière par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre la construction projetée d'une clôture et de murs de soutènement en gabions, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que permettre leur maintien pour la durée de leur existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 13 avril 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **4427, chemin Beauchastel** (lot 3 284 875 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la construction projetée d'un bâtiment accessoire (garage) qui aurait une forme de dôme ce qui est prohibé par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre la construction projetée du bâtiment accessoire (garage), tel que ci-dessus mentionné, ainsi que son maintien pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 13 avril 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située **sur l'avenue Angers** (lot 6 417 318 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la construction projetée d'un bâtiment principal dont la marge avant serait de 4,05 mètres au lieu du minimum de six (6) mètres exigé et dont la marge latérale totale serait de 3,95 mètres au lieu du minimum de 4,5 mètres exigé par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de permettre la construction projetée du bâtiment principal, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que son maintien pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 13 avril 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **507, avenue Murdoch** (lot 3 760 236 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la localisation de la piscine, d'une terrasse au sol en dalles de béton, du patio et d'une terrasse au sol en bois dont les éléments de non-conformité par rapport au règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda sont les suivants :

- La piscine est située en marge avant (par rapport à la 17^e Rue) alors que le règlement le prohibe;
- La terrasse au sol en dalles de béton est située à une distance de 0 mètre de la limite arrière de propriété au lieu du minimum de 0,9 mètre exigé;
- La terrasse au sol en dalles de béton est située en cour et marge avant alors que le règlement le prohibe;
- Le patio et la terrasse au sol en bois sont situés à une distance de 0,47 mètre de la limite latérale de propriété côté ouest au lieu du minimum de 0,9 mètre exigé;

Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de régulariser la localisation de la piscine, de la terrasse au sol en dalles de béton, du patio et de la terrasse au sol en bois, tel que ci-dessus mentionné, ainsi que permettre leur maintien pour la durée de leur existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil prévue pour le **lundi 13 avril 2026** à 20 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, le conseil municipal rendra une décision sur une demande de dérogation mineure présentée relativement à la propriété située au **36, avenue de la Fabrique** (lot 4 171 031 au cadastre du Québec), à Rouyn-Noranda. Cette demande de dérogation mineure a été présentée en raison de la distance entre le bâtiment accessoire (garage) et la limite latérale de propriété (côté ouest) qui est de 0,67 mètre au lieu du minimum de 0,9 mètre exigée par le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda. Les effets de l'octroi de cette dérogation mineure seraient de régulariser la localisation du bâtiment accessoire (garage), tel que ci-dessus mentionné, ainsi que permettre son maintien pour la durée de son existence. Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se prononcer sur ladite demande et celle-ci est disponible pour consultation au bureau de la greffière, situé à l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, et ce, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC

Le prochain conseil municipal aura lieu le **lundi 23 mars 2026** à l'hôtel de ville

DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LES PROPRIÉTÉS SITUÉES SUR LA RUE MONTROSE (LOTS 6 294 918, 6 294 919, 6 294 920 ET 6 294 921 AU CADASTRE DU QUÉBEC) (LOTS 6 294 932, 6 294 933, 6 294 934 ET 6 294 935 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par les premiers projets de résolutions N^{os} 2026-217 et 2026-218 concernant les propriétés situées sur la rue Montrose, soit les lots 6 294 918, 6 294 919, 6 294 920 et 6 294 921 au cadastre du Québec ainsi que les lots 6 294 932, 6 294 933, 6 294 934 et 6 294 935 au cadastre du Québec en vertu du règlement N^o 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 9 mars 2026, a adopté :
 - le premier projet de résolution N^o 2026-217 concernant la propriété située sur la rue Montrose, soit les lots 6 294 918, 6 294 919, 6 294 920 et 6 294 921;
 - le premier projet de résolution N^o 2026-218 concernant la propriété située sur la rue Montrose, soit les lots 6 294 932, 6 294 933, 6 294 934 et 6 294 935.
2. Que l'objet de ces projets de résolution consiste à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de sept (7) unités de logement pour chacun des projets de résolution, sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le lundi 13 avril 2026, à compter de 19 h 30 à la salle du conseil, située au 5e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un élu désigné par celui-ci expliquera les projets de résolution ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ces projets de résolution sont susceptibles d'approbation référendaire.
5. Que ces projets de résolution peuvent être consultés aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

DESCRIPTION DE LA ZONE VISÉE

Zone « 3044 » : la zone « 3044 » est constituée du développement résidentiel comprenant les rues Montrose, Pauly et Dufresnoy ainsi que l'avenue de Capella.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^o 2025-1371

REMBOURSABLE PAR LES PROPRIÉTAIRES DES IMMEUBLES IMPOSABLES DESSERVIS PAR L'USINE DE FILTRATION CENTRE (ROUYN, NORANDA, LAC-DUFAULT, GRANADA ET ÉVAIN)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 28 avril 2025, le conseil a adopté le règlement d'emprunt N^o 2025-1371 décrétant le paiement de la quote-part municipale pour les travaux de remplacement d'une section de la conduite d'amenée d'eau brute à la station de pompage du lac Dufault pour un montant de 3 180 000 \$ et décrétant un emprunt de 3 180 000 \$ à ces fins remboursable par les propriétaires des immeubles imposables desservis en eau potable provenant de l'usine de filtration centre (Rouyn, Noranda, Lac-Dufault, Granada et Évain).

Le règlement N^o 2025-1371 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 29 mai 2025 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 4 mars 2026.

Le règlement N^o 2025-1371 entre en vigueur le 18 mars 2026, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N^o 2026-1432 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DE BÂTIMENTS » DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 9 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N^o 2026-1432 intitulé « Règlement relatif à l'occupation et l'entretien de bâtiments de la Ville de Rouyn-Noranda ».
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le lundi 13 avril 2026 à compter de 19 h 40 à la salle du conseil située au 5e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N^o 2026-1432 ainsi que les territoires concernés par ce projet de règlement peuvent être consultés aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N^o 2026-1432 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 11^e jour de mars 2026
et publié le 18 mars 2026

Angèle Tousignant, greffière

Les premiers jours de Nicolas Roy au Colorado

La plus récente période d'échanges dans la LNH semble avoir souri au hockeyeur Nicolas Roy. Après un bref séjour chez les Maple Leafs de Toronto, classés avant-derniers dans la conférence de l'est, le joueur originaire d'Amos porte maintenant les couleurs de l'Avalanche du Colorado qui trône au sommet de la ligue. Entre deux matchs avec sa nouvelle équipe, il s'est entretenu avec Le Citoyen.

Samuel Larochelle | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Nicolas Roy affirme sans détour qu'il était très content d'être échangé. « Je suis passé d'une équipe qui ne fera pas les séries au printemps à une équipe qui est première dans la ligue et qui a beaucoup de chances de se rendre jusqu'au bout cette saison. »

Il dit ne pas avoir été surpris de la décision des Maple Leafs qui étaient au centre de plusieurs rumeurs, à quelques jours de la date limite des transactions dans la LNH. « Les dirigeants de l'équipe ne sont pas venus me voir directement pour me dire que j'allais sûrement être échangé, mais il y avait des sous-entendus, explique l'athlète. Certains joueurs ont des clauses de non-échange dans leur contrat. On savait que les plus jeunes ne seraient probablement pas visés dans une équipe qui va peut-être entrer dans une phase de reconstruction. Donc, on savait qui avait le plus de chances d'être échangé. »

Établi dans la Ville Reine depuis juillet 2025, après avoir été échangé par les Golden Knights de Las Vegas, le Témiscabibien de naissance n'a pas eu le temps de s'acheter une maison dans le marché torontois. « Comme il reste seulement une autre année à mon contrat et que je vais devenir agent libre par la suite, je n'étais pas certain de rester à Toronto assez longtemps pour m'acheter quelque chose. Je louais depuis l'été dernier. Ça rend le changement d'adresse un peu plus facile à vivre. »

Il a tout de même pu vivre l'expérience assez longtemps chez les Leafs pour la comparer avec ses années à Las Vegas. « Les deux organisations traitent leurs joueurs de façon exceptionnelle, mais c'est complètement différent, précise Nicolas Roy. À Vegas, on est dans un désert. Il fait chaud à longueur d'année. L'organisation s'assure de donner un show sur la glace avant le match. Les gens commencent à s'intéresser au hockey depuis quelques années, mais ce n'est pas la même chose qu'au Canada. »

Plus au nord, il s'agit évidemment du sport national. « À Toronto, les gens suivent beaucoup notre équipe. Il y a plus de pression médiatique. Et même quand on allait jouer à Winnipeg, il y avait souvent plein de fans de Toronto. La base de partisans est importante. »

Au moment d'accorder une entrevue au journaliste du Citoyen, Roy venait d'arriver dans un hôtel de Seattle, après trois matchs avec ses nouveaux coéquipiers. « Je suis arrivé un jour de match et j'ai rencontré tout le monde durant la pratique d'avant-match, se souvient-il. Les gars m'ont tout de suite fait bien me sentir. Je me sens vraiment choyé pour ça. »

Son expérience était bien différente en juillet dernier quand il a été échangé de Las Vegas à Toronto. « Ça s'était passé durant l'été, j'avais pu participer au camp d'entraînement et j'avais rencontré les gars les uns après les autres. »

Bien qu'il soit conscient du calibre très relevé au Colorado, il imagine ce que l'équipe est venue chercher en faisant son acquisition. « Je crois qu'ils avaient besoin d'un gars qui peut jouer dans toutes les situations et en qui ils peuvent avoir confiance contre de gros trios. Évidemment, ils ont déjà de très bons joueurs et ils sont premiers dans la ligue. Offensivement, c'est incroyable de voir ces gars-là performer à cinq contre cinq et en avantage numérique. Mais je pense que je peux aider à solidifier le troisième ou le quatrième trio. »



Photo : Site web marqueur.com

Il se donne d'ailleurs le droit de rêver à une deuxième Coupe Stanley, lui qui a mis la main sur le précieux trophée en 2023, lorsqu'il évoluait chez les Golden Knights. « C'est sûr que tout va se jouer dans les séries et qu'on ne peut jamais rien prévoir, mais après trois matchs avec eux, je peux dire qu'on a vraiment une très bonne équipe! Je parle autant des gars que des entraîneurs et du reste de l'organisation. On a vraiment le droit d'y croire. »

Après quelques jours à Denver, il a également un bon pressentiment envers sa nouvelle ville d'adoption. « Depuis mon arrivée, j'adore la ville avec toutes les montagnes autour. C'est l'endroit aux États-Unis avec le plus grand nombre de journées ensoleillées. Ce n'est pas trop chaud ni trop froid. Je suis excité d'avoir la chance de vivre là à temps plein. »

A close-up photograph of two ice hockey skates, one black and one white, with hands visible adjusting the laces.

VOUS AVEZ DES
NOUVELLES SPORTIVES?

CONTACTEZ-NOUS! JOURNALISTE@JOURNALLECITOYEN.COM

LE CITOYEN



LES NOUVELLES SPORTIVES

PRÉSENTÉES PAR VOS



AMENEZ CE COUPON LORS D'UN ACHAT DE BILLET À LA BILLETTERIE POUR BÉNÉFICIER D'UN RABAIS DE

2.00\$

LORS DE L'ACHAT DU BILLET POUR N'IMPORTE QUEL MATCH

OFFRE LIMITÉE À UN BILLET PAR PERSONNE. VALABLE JUSQU'AU 31 MARS 2026

Les Huskies en pleine forme sur la route

Les Huskies de Rouyn-Noranda ont connu un week-end parfait sur la route en signant trois victoires convaincantes contre l'Océanic de Rimouski et les Olympiques de Gatineau. La meute a démontré tout son caractère, même après deux matchs disputés en deux soirs.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Dès le jeudi 12 mars à Rimouski, les Huskies ont donné le ton très rapidement. Samuel Rheault a ouvert la marque après seulement 1 min 24 s de jeu. Samuel Beauchemin a ensuite doublé l'avance avant que Thomas Verdon ne porte le pointage à 3 à 0 en première période. L'Océanic a tenté de revenir dans le match au deuxième engagement, mais Jayden Pominville a redonné deux buts d'avance aux siens avant que Verdon et Lars Steiner ne complètent la marque dans un gain de 6 à 2. Les Huskies ont dominé au chapitre des tirs, notamment avec 17 lancers contre 6 en première période.

Le lendemain, toujours à Rimouski, la meute affrontait de nouveau l'Océanic. Après avoir tiré de l'arrière 1 à 0, les Huskies ont renversé la vapeur grâce à deux buts rapides de Lars Steiner en fin de première période. Benjamin Brunelle a ajouté à l'avance au deuxième engagement, puis Nathan Langlois et William Vézina ont scellé l'issue du match en troisième période. Rouyn-Noranda l'a finalement emporté 5 à 1, dominant largement les tirs au but, notamment 20 contre 3 en deuxième période.

Après ces deux victoires, les Huskies ont poursuivi leur voyage samedi à Gatineau pour y affronter les Olympiques. Fatiguée par les matchs consécutifs, la formation rouyn-norandienne a tout de même trouvé le moyen de revenir de l'arrière après le premier but de Gatineau. Jayden Pominville a créé l'égalité en avantage numérique au deuxième tiers. En troisième période, Lars Steiner a donné les devants aux siens avant qu'Antoine St-Laurent n'inscrive un but important pour porter la marque à 3 à 1. Les Huskies ont ensuite résisté à la pression des Olympiques pour signer une troisième victoire consécutive.



Photo gracieuseté : Dominic Charette

Le Tour de l'Abitibi a remporté un autre prix national

Le volet Femmes du Tour de l'Abitibi a été choisi par Cyclisme Canada comme récipiendaire du prix Événement Route de l'année 2025.

Journaliste | journaliste@journallecitoyen.com

Cette distinction, attribuée à la suite de nominations du public et de Cyclisme Canada, souligne l'excellence organisationnelle, la qualité de l'expérience offerte et la contribution du développement du cyclisme sur route.

« Recevoir ce prix est une immense fierté pour notre organisation et pour toute la région. C'est une reconnaissance directe du travail colossal de nos bénévoles, de nos partenaires et de toutes les personnes qui rendent l'événement possible », souligne Mélanie Rocher, présidente du Tour de l'Abitibi.

Le Tour de l'Abitibi Femmes s'est imposé comme une vitrine sportive de haut niveau, mettant en valeur la relève et contribuant activement à la croissance du cyclisme féminin. « Nous sommes particulièrement heureux que cet honneur mette en lumière l'importance et la pertinence du volet Femmes, autant sur le plan sportif que sur le plan de la mobilisation locale », ajoute Myriam Audet, coordonnatrice du Tour de l'Abitibi.

Il est important de mentionner que le Tour de l'Abitibi Glencore sera de retour à Rouyn Noranda du 10 au 19 juillet 2026. L'événement se déroulera en trois volets distincts. D'abord, le volet Femmes aura lieu du 10 au 13 juillet 2026. Ensuite, le volet Hommes prendra le relais du 14 au 19 juillet 2026. Enfin, le Challenge Sprint se tiendra le 13 juillet 2026.



Photo gracieuseté : Gala Sport Québec



BOÎTE SURPRISE

THÉMATIQUE PRINTEMPS

100% RÉGIONALE



BOÎTE À 50\$ OU À 100\$

COMMANDEZ MAINTENANT

[SENSAT.CA](https://sensat.ca)